

FORUM



Le soccer et le football se prêtent bien à l'**entraînement par GPS**, qui permet à l'entraîneur de savoir si ses joueurs donnent ou non leur 100 % !

Les performances des athlètes suivies par satellite

Tous les joueurs de soccer vous diront qu'ils se donnent à fond pour botter le ballon vers la zone adverse et compter des buts. Mais comment le vérifier ? Des chercheurs viennent de découvrir comment adapter les récepteurs de géopositionnement par satellite (GPS) pour mesurer directement sur le terrain, au mètre près, la distance parcourue par les athlètes et leur vitesse d'exécution. En fixant le GPS au chandail des joueurs, l'entraîneur peut désormais suivre la performance de ses attaquants et défenseurs. Et gare à eux s'ils ne fournissent pas leur effort maximal !

Cette technologie prometteuse a été mise au point par Luc Léger, professeur au Département de kinésiologie, avec qui collabore activement Nabyl Bekraoui pour les besoins de sa thèse de doctorat. « L'appareil permet de suivre avec précision le déplacement des joueurs sur le terrain. Pour le personnel d'encadrement, c'est un accès à des données précieuses », dit le professeur Léger.

En quelques clics, le tracé des déplacements des joueurs apparaît, de même que des graphiques montrant la vitesse instantanée et même les efforts déployés au cours de la partie. Dans un tableau sur la vitesse aérobie maximale, on peut voir que le joueur A a accompli plus de 60 % de son effort maximal pendant 80 % de la partie. Il a même dépassé ce seuil durant 3 % de l'affrontement, à des périodes de sprint, ce que les commentateurs sportifs appellent le « 110 % ».

Connu internationalement pour ses travaux sur la mesure et l'évaluation des aptitudes physiques et physiologiques (le « test de Léger » est utilisé dans 200 pays pour estimer la condition physique), Luc Léger prédit un grand succès à cette nouvelle génération d'outils. « Nous avons profité de l'évolution rapide de l'électronique et des télécommunications au cours des dernières années, signale-t-il. Encore récemment, les systèmes GPS ne prenaient qu'une mesure toutes les cinq secondes. Aujourd'hui, on en trouve sur le marché qui analysent 20 mesures à la seconde. »

Calcul d'algorithmes

Un récepteur GPS se sert de divers algorithmes pour calculer la distance exacte qui le sépare d'un satellite. Au moins



Joueur de soccer accompli, l'étudiant Nabyl Bekraoui est bien placé pour comprendre l'impact de la recherche à laquelle il contribue, sous la direction du professeur Luc Léger, et qui permettra de suivre à la seconde près l'intensité du jeu de chaque joueur sur le terrain au moyen d'un récepteur GPS.

trois satellites doivent être simultanément accessibles pour déterminer par trigonométrie la position d'un corps. Mais les nuages n'empêchent pas la lecture des données, ni la présence d'autres capteurs. Le fait que 12 joueurs ou plus portent chacun son émetteur ne pose aucun problème d'interférence.

Toutefois, les lectures doivent se faire à l'extérieur. Le système ne peut donc s'appliquer aux sports comme le basketball ou le handball, qui se pratiquent à l'intérieur.

L'amélioration du géopositionnement par satellite permet d'étudier en détail le mouvement des joueurs. On pourra

bientôt voir ceux qui sautent pour intercepter le ballon... et à quelle fréquence et à quelle hauteur ils s'élancent. Le GPS ne peut pas décrire le mouvement avec la même précision qu'une caméra vidéo, souligne M. Léger. Mais il remplace à

Suite en page 2

cette semaine

AFFAIRES UNIVERSITAIRES

L'Université de Montréal acquiert le terrain de la gare de triage. **PAGE 3**

BIOCHIMIE Le retour au Québec du chercheur Alain Verreault. **PAGE 7**

CAPSULE SCIENCE

Le tramway à Montréal, est-ce réaliste ? **PAGE 7**

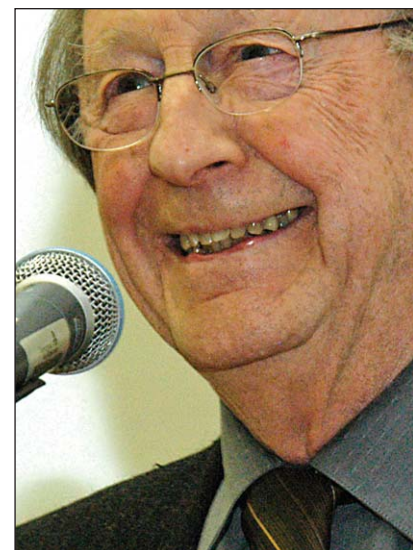
Sociologie : d'Émile Durkheim à Guy Rocher

Peu de professeurs, et encore moins de directeurs de département, ont publiquement soutenu la cause des étudiants en grève il y a deux ans. Arnaud Sales, directeur du Département de sociologie, l'a fait sans détour, acceptant même de paraître à la une de *Forum* avec le petit carré de feutre rouge à la boutonnière.

Le Département de sociologie de l'Université de Montréal, c'est ça. Fondé le 5 mars 1955, il n'a jamais eu peur de plonger au cœur des débats sociaux, que cela plaise ou non à l'establishment. Les Denis Szabo, Jacques Henripin, Jacques Dofny, Marcel Rioux, Guy Rocher, Marcel Fournier et autres ont influencé plusieurs secteurs de la société québécoise, « qu'il s'agisse du système d'éducation ou de la formulation de la Charte de la langue française, du syndicalisme, du développement des sondages, du système de santé, de la francisation des entreprises, de l'immigration et des relations ethniques, des grands conseils de recherche, de l'environnement, des statistiques sociales », comme on peut le lire sur le site du Département.

Depuis sa création, le Département de sociologie a décerné 2496 diplômes de premier cycle, en plus de 460 diplômes de maîtrise et

Suite en page 2



Guy Rocher

Les performances des athlètes suivies par satellite

Suite de la page 1

merveille la prise manuelle de données que certains membres du personnel d'encadrement sont chargés d'effectuer autour des joueurs. Au Japon, on emploie des systèmes de caméras sophistiqués qui ne sont pas aussi efficaces qu'un simple GPS. « Le fait de pouvoir suivre un joueur individuellement donne à l'entraîneur un atout particulier », indique Luc Léger.

Le procédé conçu à l'Université de Montréal pourrait donner naissance à des applications qu'on commence à peine à imaginer. Des exemples ? Grâce au transfert des données par courriel en temps réel, un entraîneur pourrait se trouver à Montréal et son athlète à Rimouski.

On pourrait aussi recourir au dispositif en dehors du terrain de soccer. Munis d'un GPS, les enfants d'une école de ski seraient facilement repérables s'ils se perdaient dans des sous-bois en région éloignée. Des utilisations du dispositif en plein air seraient envisageables, notamment à vélo. Et en raison de sa précision, le GPS pourrait servir à étudier la mobilité chez les sujets prédisposés à la sédentarité et à l'obésité.

De joueur à chercheur

Les entraîneurs sont-ils intéressés par une technologie de ce type ? Selon Nabyl Bekraoui, certains le sont, alors que d'autres préfèrent les méthodes classiques. « C'est un milieu assez traditionnel », résume l'étudiant d'origine marocaine.

Il parle en connaissance de cause, car il a lui-même été un joueur de soccer de haut niveau. C'est avec un contrat d'attaquant pour l'Impact de Montréal qu'il

a mis les pieds pour la première fois au Québec, en 1999. À cause d'une blessure, il a dû renoncer à sa carrière assez rapidement, mais il a quand même connu ses moments de gloire. Alors qu'il défendait les couleurs de l'équipe de Phoenix, en Arizona, où il faisait son baccalauréat, il a remporté le championnat de la National College Athletic Asso-

ciation après quoi il a été repêché par la ligue professionnelle américaine de soccer, avant de jouer une saison au Portugal. Il a, de plus, marqué le premier but des Carabins au cours du match inaugural de l'équipe montréalaise dans son nouveau stade, le 14 septembre 2001.

Depuis cinq ans, le soccer est devenu un objet d'études plutôt qu'un gagne-pain pour Nabyl Bekraoui. Il ne s'en plaint pas. « On a beaucoup à apprendre encore sur ce sport », observe-t-il.

Mathieu-Robert Sauvé



Luc Léger



Nabyl Bekraoui fixe le GPS au chandail de notre journaliste Mathieu-Robert Sauvé, qui s'apprête à faire son jogging.

Courir avec les satellites

Pour expérimenter le système de mesure de l'activité physique élaboré à l'UdeM, notre journaliste a accepté de porter le récepteur de géopositionnement par satellite pour une course de 9,7 km sur la montagne. À l'issue du parcours, il a pu voir des graphiques illustrant sa vitesse et son déplacement en altitude. La montée vers le sommet du mont Royal par la voie Camillien-Houde, par exemple, s'est faite à une vitesse d'environ 6 km/h alors que la descente à travers le cimetière s'est déroulée à 20 km/h. La précision est telle qu'on voit la vitesse du coureur atteindre le zéro, au kilomètre 6,3, alors qu'il s'est arrêté pour observer un cardinal rouge qui chantait sur une branche.



le babillard

Les bourses Future Electronics inc. sont de retour !

Cinq bourses de 2500 \$ chacune seront offertes à des étudiants de l'UdeM qui ont un endettement lourd ou potentiellement lourd, dont la situation financière est précaire et qui sont inscrits à temps plein dans un programme de baccalauréat.

Ceux et celles qui possèdent un bon dossier scolaire et qui ont obtenu un minimum de 12 crédits sont encouragés à soumettre leur candidature. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription qu'on peut se pro-

curer au Bureau des bourses d'études et sur son site Web.

Les candidats doivent achever leur dossier complet, soit le formulaire dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives, au plus tard le 13 avril au Bureau des bourses d'études.

Formulaire et information : Bureau des bourses d'études, pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boulevard Édouard-Montpetit, 3^e étage, salle B-3429, ou <www.baf.umontreal.ca>.

Sociologie : d'Émile Durkheim à Guy Rocher

Suite de la page 1

160 de doctorat. Bien que le cinquantenaire du Département soit déjà chose du passé (il a eu 51 ans le mois dernier), les festivités se poursuivent. Au cours d'une rare rencontre d'anciens (« Nous, sociologues, sommes très peu portés sur les conventums », s'est excusé Marcel Fournier) le 23 mars, une vingtaine de diplômés ou d'anciens professeurs se sont remémorés quelques souvenirs. Sur le thème « Des pionniers à la relève », les retrouvailles ont permis de rassembler des anciens de trois « générations » : ceux des années 1955-1970, des années 1970-1985 et des années 1985-2000 (voir la page 5).

Rocher réhabilite Garigue

Guy Rocher a profité de l'occasion pour réhabiliter la mémoire d'un administrateur que plusieurs avaient apparemment pris en grippe : Robert Garigue, qui conserve à ce jour le record de longévité au poste de doyen. M. Garigue a en effet présidé aux destinées de la Faculté des sciences sociales de 1957 à 1972, année de la création de l'actuelle Faculté des arts et des sciences.

Considéré comme un pionnier de la politique familiale au Québec, ce politologue s'est beaucoup intéressé, comme chercheur, à la vie familiale des Canadiens français et à leurs systèmes de parenté. L'administrateur, quant à lui, était perçu comme un homme au tempérament bouillant et dont l'argumentation n'était pas toujours facile à suivre pour ses interlocuteurs. Les Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, notamment, le trouvaient « primaire ». « Mais il était efficace, a relaté Guy Rocher. Il a fait beaucoup pour la Faculté des sciences sociales. »

Quand M. Rocher était directeur du Département sous l'administration Garigue, il s'est fait reprocher d'avoir accepté sans mot dire des compressions budgétaires. « Votre passivité m'étonne et me désole, avait lancé le doyen aux directeurs bien intentionnés. Les compressions au budget, il faut s'y opposer ! »

L'année suivante, lorsque le doyen Garigue annonça des réductions de dépenses, Guy Rocher, mieux avisé, les refusa net. Cela n'eut pas l'heur de plaire au doyen. « Pas question d'appliquer ces compressions », avait alors martelé M. Rocher. Son attitude conduisit Robert Garigue, furieux, jusque chez le recteur, qui maintint finalement les fonds pour le Département.

Guy Rocher se souvient d'avoir obtenu une audience avec le cardinal Paul-Émile Léger, qui avait reproché au Département de ne pas enseigner la « doctrine sociale de l'Église ».

Guy Rocher se souvient également d'avoir obtenu une audience avec le cardinal Paul-Émile Léger, qui avait reproché au Département de ne pas enseigner la « doctrine sociale de l'Église ».

« En socio, tu vas perdre la foi ! »

Présent au conventum, le premier directeur du Département, M^{gr} Norbert Lacoste, a cité une pensée d'Aristote : « On ne connaît bien que ce qu'on a vu naître. » Ce prêtre recruté par l'Université de Montréal dès les années 50 est bien placé pour parler du Département de sociologie. Il a rappelé les défis consistant à élaborer des cours, recruter des professeurs et mettre en place toute une structure capable d'accueillir des étudiants de toutes provenances.

C'était avant la Révolution tranquille et M^{gr} Lacoste n'a pas renoncé à son col romain, 50 ans plus tard. Marcel Fournier avait causé tout un émoi, lui, lorsqu'il avait annoncé à un prêtre de sa famille qu'il allait choisir la sociologie. « Mon pauvre, vous allez perdre la foi », l'avait-il prévenu.

La foi en Dieu, M. Fournier ne l'avait déjà plus tellement, a-t-il confié. Mais sa foi en la sociologie n'a jamais chancelé. L'auteur de la monumentale biographie de Marcel Mauss, dont la traduction anglaise vient de paraître aux Princeton University Press, a beaucoup contribué, lui aussi, à l'enseignement et à la recherche en sociologie. Il a participé, notamment, à la mise en place d'une des deux revues du Département : *Sociologie et sociétés*.

Trois illustres sociologues issus de la première génération de l'Université de Montréal ont également livré leur témoignage : Denis Szabo, Jacques Brazeau et Céline Saint-Pierre. D'autres, comme Louise Harel et Monique Bégin, n'ont pu prendre part à la rencontre en raison de leur horaire trop chargé.

Mathieu-Robert Sauvé

Collation des grades de mai 2006

Les étudiants qui obtiennent un doctorat (Ph. D. ou D.) ce trimestre sont instamment priés de participer à la collation des grades.

Leur diplôme leur sera remis au cours de cette cérémonie universitaire, qui se tiendra à l'amphithéâtre Ernest-Cormier (salle K-500) du pavillon Roger-Gaudry le vendredi 26 mai à 14 h.

Chaque étudiant recevra une invitation personnelle comportant tous les renseignements à ce sujet. Les candidats qui ne peuvent être présents à la collation doivent le signaler avant le vendredi 12 mai au (514) 343-6651.

Les étudiants qui obtiennent un diplôme de premier ou de deuxième cycle ne participent pas à cette cérémonie. Ils recevront leur diplôme par la poste ou au moment de la collation des grades de leur faculté.

Il y a lieu de rappeler qu'un étudiant ne peut recevoir de diplôme s'il n'a pas acquitté les droits de scolarité exigibles et s'il n'est pas en règle avec le service des bibliothèques et le Bureau des étudiants internationaux.

Fernand Boucher
Registraire

FORUM

Hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal

www.iforum.umontreal.ca

Publié par la Direction des communications et du recrutement (DCR)

3744, rue Jean-Brillant

Bureau 490, Montréal

Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications

et rédactrice en chef de **Forum** : Paule des Rivières

Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy,

Mathieu-Robert Sauvé

Photographie : Claude Lacasse

Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin

Révision : Sophie Cazanave

Graphisme : Cyclone Design Communications

Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction

Téléphone : (514) 343-6550

Télécopieur : (514) 343-5976

Courriel : forum@umontreal.ca

Calendrier : calendrier@umontreal.ca

Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité

Représentant publicitaire :

Accès-Média

Téléphone : (514) 524-1182

Annonces de l'UdeM :

Nancy Freeman, poste 8875

Affaires universitaires

Les résidents permanents retournent aux études

Les demandes d'information sont très nombreuses de la part de la population d'origine immigrante

Avec les exigences de nos sociétés modernes, la formation doit sans cesse être revue et mise à jour. Ce besoin se combine maintenant avec une nouvelle réalité de la société québécoise, la multiethnicité.

À l'Université de Montréal, on comptait, l'automne dernier, près de 4700 étudiants d'origine immigrante ayant un statut de résident permanent. « On a remarqué que la clientèle des soirées d'information sur le retour aux études était de plus en plus composée de résidents permanents », souligne Julie Benoit, agente de recrutement pour les deuxième et troisième cycles à la Direction des communications et du recrutement (DCR).

À son avis, cette situation n'est pas étrangère au fait que, pour un candidat à l'immigration, être titulaire d'un diplôme confère des points additionnels. « La grande majorité des immigrants admis au Canada possède un diplôme », affirme-t-elle.

Nouvelle clientèle

Ces soirées d'information, offertes à l'automne et au printemps, s'adressent aux personnes qui ont déjà un diplôme de premier cycle et qui veulent effectuer un retour aux études pour entreprendre une formation de deuxième ou de troisième cycle. La nouvelle réalité démographique a amené la DCR à viser plus particulièrement, parmi cette clientèle, la population d'origine immigrante dont les besoins en information sont plus grands.

En plus des publicités habituelles dans les quotidiens et sur les différents sites Internet de l'Université, des feuillets avaient été distribués dans les organismes communautaires et les centres de francisation en vue de la soirée d'information du 22 mars dernier.

Même si les universités reconnaissent certains diplômes étrangers, cela ne veut pas dire que le résident permanent pourra travailler dans son domaine.



Julie Benoit

Selon Julie Benoit, les deux tiers des quelque 65 personnes présentes possédaient un statut d'immigrant reçu.

Fait significatif, toutefois, la vaste majorité d'entre elles avaient été informées de cette activité en naviguant sur le site de l'Université. « Même si la plupart de ces gens sont ici depuis moins de un an, ils sont presque tous branchés sur Internet », mentionne M^{me} Benoit.

Les ordres professionnels

Les hommes et les femmes qui assistent à ces soirées d'information proviennent de toutes les disciplines : génie, médecine, sciences infirmières, chimie, littérature, etc. En plus de présenter les programmes d'études des cycles supérieurs à l'UdeM, Julie Benoit doit répondre aux besoins particuliers de la clientèle immigrante.

« Un problème fréquent se pose : beaucoup d'entre eux ont terminé leurs études il y a longtemps et il leur est difficile d'obtenir les lettres de recommandation exigées par les cycles supérieurs. Plusieurs sont aussi surqualifiés et leur formation n'est pas automatiquement reconnue par l'ordre professionnel qui les concerne. »

Même si les universités ont établi des systèmes d'équivalence et reconnaissent certains diplômes étrangers, cela ne veut pas dire que le résident permanent pourra travailler dans son domaine. « Il faut que ces personnes passent les examens des ordres professionnels et souvent une formation supplémentaire sera demandée, explique M^{me} Benoit. Un notaire, par exemple, doit évidemment posséder une formation en droit canadien. Même chose pour un ingénieur, qui doit connaître les conditions climatiques et géologiques d'ici. »

Dans ces rencontres d'information, l'agente de recrutement doit donc aborder la problématique des professions réglementées et, s'il y a lieu, diriger le public vers le service d'information gratuit offert, sur cette question, par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le français représente également un problème pour certains. « On ne fait pas passer de test de français aux cycles supérieurs, précise Julie Benoit. C'est la responsabilité de chacun d'y voir et de prendre en considération que les cours seront donnés en français même si nous informons ces gens que les travaux, les mémoires et les thèses peuvent être rédigés en anglais. »

Le temps à consacrer à la formation est un autre point qui préoccupe cette clientèle et le temps est lui-même conditionnel aux possibilités de financement des études. Les programmes de formation courte de deuxième cycle, comme les diplômes d'études supérieures spécialisées, constituent pour plusieurs une voie intéressante et certains de ces diplômes peuvent être obtenus en un an, comme en études internationales ou en fabrication du médicament.

Pour l'agente de recrutement, ces soirées d'information destinées à une clientèle très ciblée complètent les autres activités de recrutement destinées à un large public comme les journées portes ouvertes et les salons des études. « Il est important de joindre cette clientèle même si plusieurs ne seront en mesure de s'inscrire à l'UdeM que dans un an, signale-t-elle. C'est un effet à moyen terme qui est visé. »

Daniel Baril

Vie universitaire

Les chercheurs du Québec sortent de leur tour d'ivoire

Des centaines de personnes ont consulté le site de l'ACPQ depuis son lancement en décembre

Les chercheurs peuvent désormais faire appel à un nouveau regroupement pour défendre leurs droits, l'Association des chercheurs professionnels du Québec (ACPQ).

Officiellement fondée en mars 2004, l'ACPQ a pris son véritable envol en décembre dernier, avec la création de son site Internet, auquel on peut accéder à l'adresse <www.acpq.ca>. Ce site comprend une foule de renseignements sur la création de cette association professionnelle et sur les orientations stratégiques traduisant la mission de l'ACPQ. Signe d'un besoin grandissant, il a été visité par des centaines de personnes au cours des derniers mois.

« Première association du genre au Canada, l'ACPQ, qui regroupe des professeurs et des chercheurs d'un peu partout dans la province, est un organisme à but non lucratif voué à la défense des intérêts des chercheurs à tous les stades de leur carrière, explique Edward Bradley, l'un des chefs de file du mouvement. Nous nous intéressons à toutes les questions de l'heure associées au domaine de la recherche, notamment à la précarité du statut de chercheur professionnel, à son identité et à son rôle, à la propriété intellectuelle et, bien sûr, à la relève. »

Un chercheur qui ose se mêler de politique

Depuis 25 ans, M. Bradley consacre sa vie à la recherche de traitements pour enrayer les mala-

dies cancéreuses des cellules, des tissus et des organes du corps humain. Edward Bradley est oncologue à l'hôpital Notre-Dame et professeur à la Faculté de médecine de l'UdeM. Ses recherches ont permis de faire un pas important dans le traitement du cancer du poumon. Avec deux chercheurs, Benoît Houle, aussi de l'hôpital Notre-Dame, et Cécile Rochette-Egly, de Strasbourg, il a en effet réussi à supprimer le caractère cancéreux de cellules pulmonaires par l'insertion, dans les cellules malades, d'un gène lié au métabolisme de la vitamine A. Une première mondiale !

C'est dire combien ce scientifique a d'autres chats à fouetter que de marcher dans la rue comme l'ont fait ses homologues français en 2003 pour intervenir auprès des administrations institutionnelles, des organismes subventionnaires et des instances gouvernementales. Mais la marmite bouillonnait depuis quelques années. Le D^r Bradley a donc marqué une pause pour fonder l'ACPQ avec deux collègues, Claude Côté, ancien chercheur d'université, et Michel J. Tremblay, professeur de médecine à l'Université Laval.

« Nous déplorons l'insuffisance actuelle des subventions gouvernementales », affirme le professeur Bradley, en soulignant que, face aux mêmes difficultés financières, d'autres pays comme la Finlande, l'Irlande et le Japon ont plutôt choisi d'augmenter leurs dépenses de recherche. « Les États-Unis ont adopté des mesures plus vigoureuses encore, dit le chercheur. A ce rythme-là, nous parviendrons difficilement à soutenir la compétition internationale. Sans compter que nos étudiants et postdoctorants, découragés, pourraient bien offrir leur matière grise, formée aux frais du contribuable québécois, à l'étranger ou encore aller travailler pour l'industrie et délaisser la recherche fondamentale ! »

À en croire Edward Bradley, les gouvernements sont plus



Edward Bradley

prompts à réduire les budgets de la recherche que ceux de la santé. « Ils ne semblent pas penser que la recherche fondamentale joue un rôle essentiel dans notre société », estime l'oncologue, qui rappelle que les découvertes de Copernic et d'Einstein n'avaient aucune utilité au moment où elles ont été faites.

La création de l'ACPQ marque-t-elle un temps nouveau pour les chercheurs, plus habitués à être enfermés dans leur tour d'ivoire ? « Il est vrai que les scientifiques en général n'ont pas le réflexe de communiquer au-delà de leurs cercles restreints, un réflexe qu'ont cependant acquis depuis longtemps les syndicats ouvriers, les enseignants ou les artistes, admet M. Bradley. Mais sans la participation active et directe du chercheur professionnel, la population serait privée d'un interlocuteur privilégié et d'un guide tout désigné pour éclairer un nombre infini de choix fort complexes que les Québécois sont appelés à faire dans leur quotidien. Si d'autres professionnels se sont réunis pour mieux débattre leurs droits, pour-quoi pas nous ? »

Les chercheurs désireux de devenir membres de l'ACPQ sont invités à visiter son site.

Dominique Nancy

L'Université de Montréal acquiert le terrain de la gare de triage

L'Université a exercé, le 30 mars, son option d'achat du terrain de la gare de triage, situé dans l'arrondissement d'Outremont. Le site, d'une superficie totale de plus de 180 000 m², était la propriété du Chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP). L'UdeM prévoit transformer le terrain en campus, redonnant à ce secteur de la ville un usage collectif.

« C'est une étape historique dans la vie de notre établissement, affirme le vice-provost et vice-recteur à la planification, Pierre Simonet. En déployant ses activités sur ce terrain, l'Université pourra poursuivre son développement et répondre de façon adéquate aux besoins de la collectivité en matière de formation et d'accroissement des connaissances scientifiques. »

Rappelons qu'en septembre dernier la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Outremont avaient signifié de façon officielle et enthousiaste leur appui à l'UdeM pour la mise à exécution de ce projet majeur.

Une étape importante

En devenant propriétaire du terrain, l'UdeM franchit une étape importante vers l'implantation d'un nouveau campus.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier, a qualifié le projet de « porteur » non seulement pour l'Université mais aussi pour la région métropolitaine. « Mes collègues et moi-même sommes heureux à l'idée de soutenir l'Université de Montréal avec nos vis-à-vis fédéraux et municipaux », a-t-il déclaré le 30 mars.

« Le Chemin de fer Canadien Pacifique se réjouit de la nouvelle vocation que connaîtra la gare de triage d'Outremont a de son côté dit Ronald Bilodeau, vice-président aux affaires gouvernementales. En effet, la réintégration de cette vaste propriété à la trame urbaine favorisera une plus grande harmonisation des lieux avec les milieux environnants, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie du quartier tout en permettant aux liens et services ferroviaires qui sont essentiels à l'économie montréalaise de demeurer en place. »

Le contrat d'acquisition prévoit que les activités de triage cesseront dès qu'un accord établissant leur réimplantation sera conclu avec les différents paliers de gouvernement. Quant au lien ferroviaire entre le port de Montréal et le triage Saint-Luc du

CFCP situé plus à l'ouest, il sera maintenu ; la voie ferrée sera toutefois déplacée vers le nord de la propriété. Enfin, le service de train de banlieue reliant Blainville à Montréal ne sera aucunement touché par la transaction.

Le cout de la transaction s'élève à 18 M\$ et sera assumé par l'UdeM au moyen d'un emprunt, ce qui n'entamera pas le budget de fonctionnement de l'établissement.

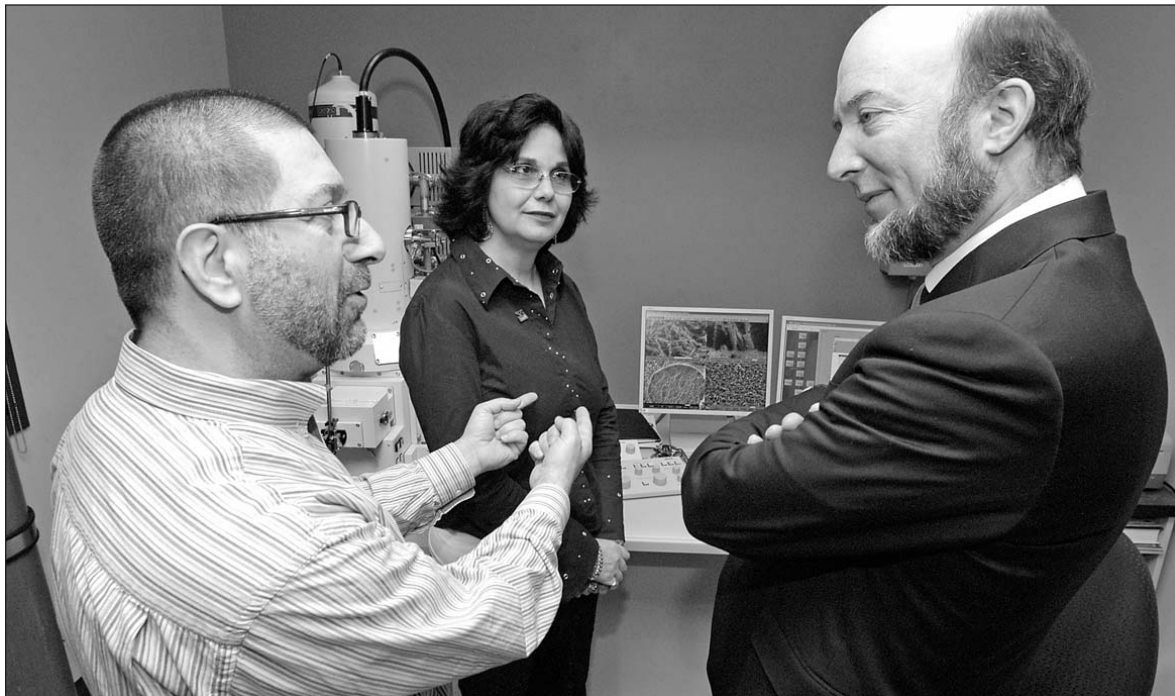
Processus de consultation

À ce jour, l'UdeM est, et de loin, la moins bien pourvue des universités de recherche canadiennes sur le plan de l'espace par étudiant. De plus, le campus actuel, situé dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal est pour l'essentiel saturé et ne peut répondre adéquatement aux besoins futurs de l'Université. Un groupe de travail interne a été mandaté pour planifier, en consultation avec la communauté universitaire, une reconfiguration du campus principal autour de deux pôles.

Parallèlement aux démarches entreprises avec la communauté universitaire, l'UdeM a amorcé un processus de consultation auprès de la population environnante. De plus, en accord avec la Ville de Montréal, l'Université soumettra son projet à la consultation publique par l'intermédiaire de l'Office de consultation de Montréal.

Pour plus d'information à propos de ce projet : <www.umontréal.ca/gare>.

Le recteur en médecine dentaire



Le recteur Luc Vinet a visité, le 28 mars, le Laboratoire de recherche sur les tissus calcifiés et les biomatériaux, de la Faculté de médecine dentaire. Ce laboratoire est ouvert à la communauté universitaire et de nombreux chercheurs rattachés à d'autres facultés l'utilisent.

Sur notre photo, le Dr Antonio Nanci parle avec le recteur des biomatériaux affichés sur l'écran au fond. Sylvia Francis Zalzal, technicienne en microscopie électronique, les écoute. À gauche, on voit un microscope électronique à balayage à émission de champ.

Des bourses pour les études aux cycles supérieurs



Une imposante brochette d'étudiants ont reçu, le 16 mars, une bourse d'études au cours d'une cérémonie à laquelle participaient notamment Jacques Frémont, vice-recteur à l'international et responsable des études supérieures, et Guy Berthiaume, vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés. Accordées annuellement, les bourses de la Faculté des études supérieures (FES) visent à encourager la poursuite des études. La FES a également remis ses prix annuels pour les meilleures thèses. M. Frémont a remercié tous les donateurs sans qui ce projet de soutien aux étudiants ne serait pas possible.

Un nouvelle salle en pharmacie



La salle Apotex du pavillon Jean-Coutu a été inaugurée le 20 mars. Elle a été conçue de façon à favoriser diverses activités d'apprentissage. Ainsi, elle peut accueillir 106 personnes et être divisée en deux par une cloison pour le travail en atelier.

Sur notre photo, de gauche à droite : Claude Mailhot, vice-doyenne aux études à la Faculté de pharmacie; le recteur, Luc Vinet; Richard Barbeau, président d'Apotex pour le Québec; Huy Ong, administrateur exerçant les fonctions de doyen; et Guy Berthiaume, vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés.

d'une traite

Jean-Marie Dufour reçoit un prix Killam 2006

Jean-Marie Dufour est l'un des cinq éminents chercheurs à recevoir un prix Killam, la plus prestigieuse distinction canadienne annuellement accordée en reconnaissance de réalisations exceptionnelles dans les domaines du génie, des sciences naturelles, des sciences humaines, des sciences sociales et des sciences de la santé.

M. Dufour est un économiste spécialisé en économétrie, une discipline qui étudie les tendances et relations économiques au moyen de techniques mathématiques et statistiques. Les travaux du titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économétrie ont conduit à des contributions majeures en méthodologie économétrique – particulièrement l'élaboration de tests statistiques plus fiables dans les modèles structurels et dynamiques – ainsi qu'à des études appliquées sur une vaste gamme de sujets économiques, tels que la relation entre l'impôt et l'investissement, le financement des exportations, l'analyse des politiques dans les pays en développement, les modèles dynamiques pour la prévision et l'analyse des politiques en macroéconomie, et l'évaluation des actifs financiers.

Les travaux du professeur Dufour ont été reconnus par de nombreux prix et bourses, notamment le prix John-Rae pour l'excellence de la recherche décerné par l'Association canadienne d'économie, le prix Marcel-Dagenais, le prix Marcel-Vincent, le prix Konrad-Adenauer, ainsi qu'une bourse Guggenheim. Il est actuellement le seul universitaire du Canada à avoir été élu membre (*fellow*) de l'Econometric Society et de l'American Statistical Association, la plus importante société statistique dans le monde. Il a aussi été président de l'Association canadienne d'économie et de la Société canadienne de science économique.

Michèle Stanton-Jean à l'UNESCO

Michèle Stanton-Jean, chercheuse invitée au Centre de recherche en droit public, a été élue présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO à l'assemblée générale annuelle de cette instance tenue à Montréal du 16 au 18 mars.

La Commission canadienne pour l'UNESCO, dont les bureaux sont situés à Ottawa, sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile. Elle cherche à promouvoir la participation d'organisations et de particuliers canadiens aux activités de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans les domaines relevant de son mandat, à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, la communication et l'information.

Un réseau d'études nord-américaines au Canada

L'Université de Montréal participe à la fondation du Réseau d'études nord-américaines au Canada et en sera l'unique tête de pont québécoise.

Le Réseau, une nouvelle constituante de la Fondation Fullbright, sera basé à Ottawa et réunira les principaux experts universitaires canadiens en matière de relations canado-américaines, de même que des acteurs de la scène politique et des partenaires du secteur privé. L'idée de ce réseau pan-canadien a pris naissance au cours d'une rencontre des membres de la Fondation Fullbright l'an dernier à l'UdeM.

L'annonce de la création du Réseau a été faite à sa première activité publique, soit une conférence sur la préparation aux situations d'urgence tenue à Ottawa en présence de l'honorable Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique. Le Réseau sera dirigé par un groupe d'administrateurs en provenance des universités fondatrices, soit les universités de Montréal, d'Alberta, de Toronto et de la Colombie-Britannique.

Jean-Claude Guédon est élu à la FCSH

Jean-Claude Guédon a été élu vice-président à la diffusion de la recherche à la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH). Son mandat débute maintenant et se terminera en novembre 2008.

M. Guédon est professeur de littérature comparée à l'UdeM; il est le plus récent membre de la haute direction de la Fédération canadienne des sciences humaines, le plus important porte-parole en faveur des chercheurs, des étudiants et des praticiens des humanités et des sciences sociales au Canada.

« Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir bénéficier de l'expertise du professeur Guédon, a déclaré le 24 mars le président de la Fédération, Donald Fisher. Il s'agit d'un expert de renommée internationale sur la question du libre accès, l'un des défis les plus grands que doit aujourd'hui relever le milieu des humanités et des sciences sociales. »

Isabelle Laporte remporte un concours de rédaction

Isabelle Laporte, étudiante à la Faculté de l'éducation permanente, vient de remporter un concours organisé par le Secrétariat à la politique linguistique du gouvernement du Québec. Le prix, d'une valeur de 3000 \$, accordé conjointement par le Secrétariat et Sélection du Reader's Digest, comprend également un stage de quatre semaines dans une grande entreprise de presse, soit *La Presse*, Radio-Canada ou Amalgame Québec.

Le concours s'adressait aux étudiants des universités québécoises inscrits dans un programme de premier cycle qui forme spécialement les journalistes et autres professionnels de la communication. Les textes devaient traiter de l'un des sujets suivants : le français dans les médias écrits, le français dans les médias électroniques ou le français dans la publicité ou dans les relations publiques.

Le texte d'Isabelle Laporte, intitulé « Il y a de l'espoir ! », a remporté le prix de la catégorie « médias écrits ». On peut lire les textes gagnants sur le site Internet du Secrétariat à la politique linguistique (www.spl.gouv.qc.ca). Ils ont été choisis parmi 85 textes signés par des étudiants de huit universités du Québec.

Conférence en sociologie

Les nouvelles inégalités sociales menacent la démocratie

L'abandon du travail aux lois du marché entraîne le démantèlement de la stabilité auparavant liée à l'emploi, rappelle le sociologue **Robert Castel**

Avec en toile de fond le mouvement de contestation des jeunes Français qui s'opposent aux contrats de première embauche, le colloque international du Département de sociologie sur les clivages sociaux s'est ouvert le 23 mars dernier par une conférence du sociologue Robert Castel qui était on ne peut plus d'actualité.

Professeur à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris et spécialiste de l'exclusion sociale, le conférencier a dit craindre que la perte du statut d'emploi comme ciment de la société entraîne la désagrégation des solidarités sociales. « Nous assistons non seulement à un accroissement des inégalités aux deux bouts de l'échelle de la richesse, mais il s'en crée de nouvelles qui remettent encore plus en question la cohésion de la société », a-t-il déclaré.

Le ciment s'effrite

Selon le sociologue, le développement intensif du capitalisme au lendemain de la Seconde Guerre jusqu'au milieu des années 70 a permis l'établissement d'un équilibre entre la sécurité d'emploi et la production. Même si les inégalités étaient très fortes, la « gestion régulée » a conduit à des protections sociales faisant en sorte que tous les citoyens pouvaient profiter du progrès économique.

« Même si les salaires pouvaient aller du simple au triple dans une même catégorie sociale, les strates étaient unifiées par l'État, qui assurait la cohérence, la protection et la solidarité entre elles. Dans un tel système, les individus formaient une société de semblables où tous disposent d'un minimum de



Les pionniers du Département de sociologie ont été réunis le 23 mars, le temps de prendre une photo et d'échanger quelques souvenirs. À la première rangée, le professeur Guy Rocher et M^{gr} Norbert Lacoste, premier directeur du Département; dans la rangée du haut, Jacques Brazeau, professeur retraité de l'Université Laval, Céline Saint-Pierre, vice-présidente de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture (INRS), Denis Szabo, professeur émérite, et Marcel Fournier, professeur au Département.

ressources et de droits communs et où nul n'est exclu. »

Ce système a connu son apogée au milieu des années 70, après quoi il a été cassé par la concurrence exacerbée du capitalisme international, qui a mené à un processus de décollectivisation et de réindividualisation du travail. En subordonnant les lois du travail aux lois du marché, le chômage de masse et la précarisation sont apparus, de même que des inégalités intracatégorielles qui n'existaient pas auparavant; on s'est retrouvé avec certains ouvriers ou cadres qui travaillaient toute leur vie durant et d'autres qui passaient d'un emploi à l'autre sans aucune protection collective.

On a en fait démembré le statut de l'emploi auquel étaient rattachées la stabilité et la protection. Les contrats de première embauche

retirant aux jeunes Français la protection de l'emploi au cours des deux premières années est le meilleur exemple qui puisse être.

Alors qu'une carrière pouvait se dérouler de façon continue dans un contexte encadré et stable, l'intérim et les formes atypiques d'emploi deviennent la norme. « Certains réussissent à s'en sortir et ces réussites fondent le discours néolibéral, souligne le professeur. Si cela n'est pas faux, c'est unilatéral. Ce qui n'est pas dit, c'est que plusieurs classes d'employés autrefois bien intégrées sont maintenant mises hors jeu. C'est la logique de séparation. »

Accorder un statut à la mobilité

Est-il possible, dans cette conjoncture où ceux qui l'emportent sont les plus chanceux et les

« Nous assistons non seulement à un accroissement des inégalités aux deux bouts de l'échelle de la richesse, mais il s'en crée de nouvelles qui remettent encore plus en question la cohésion de la société. »

plus forts, de reconstituer des solidarités sociales? « Je pose un diagnostic sans complaisance, mais je n'ai pas de réponse, avoue le sociologue. Prendre acte de la dégradation du travail lorsqu'on le soumet aux lois du marché n'est pas un remède, mais c'est mieux qu'une absence de diagnostic. »

Les solidarités plus rapprochées fondées sur la famille et sur le milieu immédiat ne sont pas disparues mais demeurent insuffisantes, aux yeux de Robert Castel, pour assurer la stabilité sociale. « Il faut un socle minimal de ressources et de droits pour garantir la solidarité organique », mentionne le sociologue en rappelant les travaux d'Émile Durkheim. À la fin de 19^e siècle, Durkheim estimait qu'en contexte industriel la solidarité familiale était devenue inadéquate et qu'il fallait une intervention de l'État; cela serait encore plus vrai aujourd'hui.

Les timides tentatives d'économie sociale ne lui paraissent pas être non plus une solution globale qui permettrait d'échapper à la force des lois du marché. Il faudrait à son avis donner un statut au travail mobile afin d'y rattacher de nouvelles protections sociales pour que le travailleur conserve ses droits. « Ce n'est pas une recette miracle, mais ce n'est pas non plus une utopie. »

Il en irait du maintien de la démocratie. « Les inégalités ne sont pas incompatibles avec la démocratie, mais le nouveau clivage social en voie de s'installer ne convient pas parce que la démocratie doit assurer une forme de protection pour tous », a conclu le conférencier.

Ce colloque de trois jours s'inscrivait dans les activités du 50^e anniversaire du Département de sociologie.

Daniel Baril



La conférence de Robert Castel a suscité plusieurs réactions positives.



Robert Castel était un des invités de marque du colloque du Département de sociologie sur les clivages sociaux.

Recherche en droit

Une chaire de « droit graffiti », consacrée aux affaires électroniques

Avec sa nouvelle chaire, **Vincent Gautrais** veut assurer le lien entre le droit et les technologies de l'information

« On ne peut pas être juriste sans connaître les principes de la gestion informatique ». Ces propos sont de Vincent Gautrais, titulaire de la Chaire de l'Université de Montréal en droit de la sécurité et des affaires électroniques, lancée le 15 mars.

Le mandat de la Chaire consistera à observer comment les entreprises gèrent l'intégration des technologies de l'information, mais aussi à désigner et au besoin à corriger les effets de ces technologies sur le droit des affaires.

« Toutes les branches du droit des affaires sont touchées par les technologies de l'information et le droit ne peut demeurer éloigné de ces outils informatiques », déclare-t-il.

Plus précisément, le professeur Gautrais se penchera sur les changements qu'ont provoqués les technologies de l'information dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la vie privée, des affaires électroniques, de la sécurité et des contrats électroniques.

De nouvelles lois voient le jour dans ces secteurs, mais les spécialistes doivent aussi tenir compte du cadre de pratique de l'industrie, de celui de l'entreprise concernée et du code de conduite des consommateurs. Quelle est, par exemple, la validité d'une assemblée d'actionnaires tenue en ligne ? L'archivage électronique d'une preuve est-il suffisant en droit ? Quelles sont les solutions technologiques assurant la sécurité des données financières ? Comment réglementer l'usage personnel du courrier électronique en milieu de travail ? Quelles doivent être les normes de lisibilité pour un contrat électronique ? Doit-on prendre en considération le fait que la lectu-



Vincent Gautrais voit la chaire dont il est le titulaire comme une aire de partage « avec le plus grand nombre ».

« Toutes les branches du droit des affaires sont touchées par les technologies de l'information et le droit ne peut demeurer éloigné de ces outils informatiques. »

re est plus difficile à l'écran et que le risque d'erreur est plus grand ?

Pour discuter de telles questions, la Chaire a mis en place un « blogue » qui permettra une interaction autant entre le titulaire et les étudiants qu'avec l'industrie et le public. « C'est un champ en mouvance qui nécessite des échanges continuels, mentionne M^e Gautrais. Le blogue est un outil pédagogique qui permet un suivi entre les cours, mais il y aura aussi des chroniques grâce auxquelles il sera possible de suivre et de commenter l'actualité d'ici et d'ailleurs. »

Ce site interactif donne en fait une vitrine à la Chaire, qui a d'ailleurs pour mission de donner une visibilité à la recherche en droit des affaires électroniques à l'Université de Montréal.

Le travail de cette nouvelle chaire vient compléter celui de deux autres chaires dans des branches connexes, soit la Chaire L. R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique, du professeur Pierre Trudel, et la Chaire en droit des affaires et du commerce international, du professeur Stéphane Rousseau.

Ceci n'est pas une chaire

Puisque son domaine de recherche se situe à la jonction du droit et de l'informatique, Vincent Gautrais pratique, selon sa propre expression, un « droit graffiti », voire un « droit bâtarde » ! « C'est un « droit graffiti » en ce sens qu'il est nouveau et rapide, qu'il fait référence à une certaine forme de contreculture, qu'il est acculturé à plusieurs autres sciences sociales et techniques. Je suis un bâtard du droit », explique-t-il ironiquement.

Pour ces raisons, il tient à distinguer sa chaire du « haut lieu du savoir universel qu'était

la parole du prêtre haranguant ses ouailles du haut de sa chaire. C'est justement le contraire, déclarait-il à son inauguration. Un contraire qui se matérialise par une forte présence séculière, cherchant à collaborer avec la pratique, avec l'industrie, avec les étudiants, avec la base qui, dans ce secteur tout neuf, est source de bien des enseignements. C'est une chaire d'en bas. »

S'il fallait donc la considérer de façon traditionnelle, le titulaire préférerait dire, en paraphrasant Magritte, que « cette chaire n'est pas une chaire ». Pour la définir, il trouve plus signifiant et

plus approprié d'employer le mot anglais *share*. « Cette chaire se veut une aire de partage avec le plus grand nombre, notamment grâce à l'interactivité désormais offerte par le site Internet », résume-t-il.

On suivra la progression des travaux et l'on participera au blogue en allant sur le site du professeur : <www.gautrais.com>. Vincent Gautrais a par ailleurs publié une réflexion sur l'état du droit électronique des affaires dans le dernier numéro de la revue *Lex Electronica*, la revue électronique du Centre de recherche en droit public.

Daniel Baril

Lex Electronica fête ses 10 ans

La revue électronique du Centre de recherche en droit public (CRDP), *Lex Electronica*, fête cette année son 10^e anniversaire. Pour souligner l'événement, Karim Benyekhlef, directeur de la publication, et Cynthia Chassigneux, rédactrice en chef, se sont entourés d'auteurs exprimant, dans un numéro spécial, leurs points de vue à la fois rétrospectifs et prospectifs sur l'évolution des courants de pensée quant aux incidences des nouvelles technologies sur le droit.

Le prix *Lex Electronica* 10^e anniversaire a par ailleurs été remis à Karen Lynne Durell pour l'excellence de son article sur la protection de la propriété intellectuelle publié dans ce numéro spécial.

Créée en 1995 par le professeur Benyekhlef sous le nom de *CyberNews*, *Lex Electronica* a été l'une des premières revues juridiques en ligne et la première en langue française. Au fil des ans, la revue a permis à la communauté internationale de prendre connaissance des derniers développements dans le domaine du droit des technologies de l'information.

Souhaitant élargir son champ d'analyse, la revue a récemment intégré à ses thèmes de publication les axes de recherche du CRDP : droit et technologies de l'information et de la communication ; droit, biotechnologie et



rapport au milieu ; droit et nouveaux rapports sociaux.

« Par son format électronique, *Lex Electronica* contribue à une large diffusion des connaissances juridiques en ces matières, soulignent le directeur et la rédactrice en chef dans la présentation du numéro spécial. La publication en ligne permet aux auteurs de faire connaître leurs travaux auprès d'un bassin beaucoup plus large que celui auquel les revues papier nous ont jusqu'ici habitués. Elle permet également une réelle diffusion internationale des travaux des chercheurs et un repérage plus aisé de la doctrine par la même communauté de chercheurs. »

La revue peut être consultée à l'adresse <www.lex-electronica.org>.



D.B. Karim Benyekhlef

CONFÉRENCE DE MICHEL SEYMOUR

Professeur au Département de philosophie de l'Université de Montréal et auteur de *Profession philosophe* (PUM, 2006)



sur le thème
« Profession philosophe »

dans le cadre
des Belles Soirées

le jeudi 6 avril à 19 h 30

au 3200, rue Jean-Brillant, Montréal

Informations et réservation : (514) 343-2020

Les Presses de l'Université de Montréal
www.pum.umontreal.ca

Université de Montréal

Recherche en biochimie

Un chercheur du type aventurier à l'assaut du cancer

S'attaquer aux cellules tumorales en bloquant leurs mécanismes de réparation de l'ADN, c'est l'ambition d'une nouvelle approche thérapeutique des cancers et le défi qu'entend relever **Alain Verreault**

Si la chimiothérapie constitue le moyen le plus efficace de traiter le cancer, ses effets secondaires ne se limitent pas aux nausées, à la fatigue et à la perte des cheveux. Dans certains cas, ils peuvent s'avérer beaucoup plus graves. « Il y a de nombreux agents de chimiothérapie utilisés pour le traitement du cancer qui causent des dommages à l'ADN, signale Alain Verreault. Résultat ? Les patients, guéris de leur cancer, font souvent une rechute après la fin du traitement. La maladie est alors plus aigüe et il n'y a souvent plus moyen de la traiter », explique ce spécialiste des chromosomes.

On voit bien, dans un tel contexte, l'intérêt d'une nouvelle approche pour guérir ce mal qui tue plus de 37 000 personnes par an au Québec seulement. Et c'est justement ce que propose M. Verreault, qui vient de se voir attribuer une chaire de recherche sénior dotée d'un fonds de un million de dollars sur cinq ans. Âgé de 39 ans, le chercheur a frappé un grand coup, en juin 2005, en faisant connaître dans *Nature* une toute nouvelle façon d'accéder à la structure des chromosomes et permettant ainsi de réparer plus facilement l'ADN. « On a réussi à mettre au jour un mécanisme qui permet aux cellules de reconstituer l'ADN et de survivre à la thérapie, affirme Alain Verreault. Plus précisément, on a démontré que les modifications des histones dans le chemin d'assemblage de la chromatine jouent un rôle essentiel dans la réparation de l'ADN. »

Ce qui est fascinant, c'est que cette percée majeure a été réalisée à partir de l'une des plus primitives protéines que nous ayons au cœur de nos cellules : *Saccharomyces cerevisiae*, plus connue sous le nom de « levure du boulanger ». « C'est la levure dont on se sert pour faire du pain ! Nous, on l'emploie comme organisme modèle, car il existe un lien évolutif entre cette levure et l'être humain », souligne le chercheur. Ses travaux, qui ont été l'objet de publications en 2003 et 2005 dans les prestigieuses revues *Nature* et *Cell*, ouvrent de nouvelles avenues dans le traitement du cancer.

Un intérêt soutenu pour les chromosomes

C'est l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC) qui a convaincu ce titulaire d'un doctorat en biochimie de l'Université de Cambridge,



Alain Verreault

originaire de la Gaspésie, de dire adieu au Cancer Research UK, qui lui avait pourtant offert d'excellentes conditions de travail, et de poursuivre ici sa carrière scientifique. Aujourd'hui chercheur principal à l'IRIC et professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, Alain Verreault tente de valider les résultats de sa récente découverte faite sur la levure à partir de cellules humaines. Il publiera prochainement dans le journal *Molecular Cell* d'autres données intéressantes sur le processus d'assemblage des chromosomes.

Le titulaire de la Chaire en biogenèse de chromosomes et intégrité génomique, la 10^e chaire accordée à l'IRIC, est loin de correspondre à l'image populaire du scientifique, vu par le public généralement comme un vieux à lunettes, au crâne dégarni et vêtu d'une blouse blanche de laboratoire. Avec ses jeans et ses 6 pi 4 po, il a plutôt l'air d'un joueur de football. « Je me considère davantage comme un aventurier, car il y a peu de chercheurs qui s'intéressent particulièrement aux mécanismes d'assemblage des chromosomes », mentionne modestement Alain Verreault, dont le laboratoire est l'un des cinq centres de recherche dans le monde spécialisés dans ce domaine névralgique de la biologie cellulaire et moléculaire.

L'ensemble de sa formation est d'ailleurs marqué par un intérêt soutenu pour les chromosomes, comme il l'indique sur son site : « J'ai particulièrement étudié l'assemblage afin de mieux comprendre les mécanismes d'emballage de l'ADN sous forme de chromosomes durant la phase S du cycle cellulaire, et je me suis aussi intéressé aux fonctions biologiques sur lesquelles elle peut avoir un impact. Mes travaux m'ont permis de vérifier que l'assemblage de nucléosomes joue un rôle important dans le maintien de la stabilité génomique. »

« Les patients guéris de leur cancer font souvent une rechute après la fin du traitement. »

De retour au bercail

Lauréat de plusieurs bourses d'excellence, notamment du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada, Alain Verreault a passé les 15 dernières années à l'étranger, plus précisément au Royaume-Uni et aux États-Unis. Après un baccalauréat en biochimie obtenu à l'Université Laval, il a fait un doctorat à Cambridge, suivi d'un stage postdoctoral au Cold Spring Harbor Laboratory, à New York. Le professeur Verreault a joint, à l'automne 2005, l'équipe de l'IRIC, où il poursuit ses recherches de nature fondamentale sur la chromatine. Le biochimiste s'attend à trouver des applications cliniques intéressantes, comme dans le cas de ses travaux sur les modifications des histones qui influencent la réponse aux agents chimiothérapeutiques utilisés dans le traitement du cancer.

Quand Alain Verreault a appris qu'il allait occuper un poste à l'IRIC (et obtenir la chaire sénior qui l'accompagne), il reconnaît avoir eu pendant plusieurs jours de la difficulté à se concentrer. « Même si mes recherches allaient bon train, j'avais vraiment envie de revenir au Québec, confie-t-il. L'IRIC m'offre une occasion unique de bâtir un laboratoire avec des bases solides et j'envisage de fructueuses collaborations avec mes nouveaux collègues, qui partagent ma passion pour la recherche. »

Dominique Nancy

capsule science



Illustration : Benoit Marion.

Le tramway à Montréal : est-ce réaliste ?

Le maire Gérald Tremblay rêve d'un tramway qui relierait la gare Jean-Talon au centre-ville de Montréal, via l'avenue du Parc. Cout de l'opération : de 400 à 500 M\$. Est-ce réaliste ? « Oui, sans aucun doute, répond Paul Lewis, professeur à l'Institut d'urbanisme de la Faculté de l'aménagement et spécialiste du transport en commun. On oublie trop souvent que des tramways ont circulé pendant un siècle et demi à Montréal et qu'ils faisaient très bien l'affaire. La majorité des travailleurs les utilisaient pour se rendre au travail. »

L'Agence métropolitaine de transport, qui fait la promotion de ce moyen de locomotion, rappelle que les tramways ont sillonné la métropole de 1892 à 1959. En 1907, le réseau comptait 354 km de voies, sur lesquelles circulaient 1250 voitures. Plus de 140 millions de passagers étaient transportés annuellement.

Pourquoi a-t-on abandonné les tramways ? Pour faire de la place à l'automobile, évidemment. L'autobus, considéré comme un moyen de transport plus flexible, lui faisait aussi concurrence. De plus, le tramway avait un petit côté suranné qui lui nuisait beaucoup à la fin des années 50. « La modernité était sur toutes les lèvres. Les vieux tramways n'avaient plus la cote », commente M. Lewis.

Presque toutes les villes canadiennes qui possédaient des tramways les ont retirés de la circulation. À l'exception de la conservatrice Toronto, dont les *streetcars* continuent de transporter des milliers de passagers chaque jour. « La grande qualité des tramways, fait observer M. Lewis qui a connu ceux d'Ottawa durant son enfance, c'est la qualité du roulement. Le silence, aussi : c'est un véhicule très peu bruyant. Sans parler du facteur pollution. »

Le tramway connaît actuellement une relance un peu partout dans les grandes métropoles. Au début des années 80, la France ne faisait rouler que trois tramways. Vingt ans plus tard, sept villes les réintroduisaient : Nantes, Grenoble, Paris, Strasbourg, Lyon, Montpellier et Orléans. D'autres prévoient le faire d'ici 2010. Cette relance est perceptible non seulement en Europe et en Asie mais également en Amérique.

Partout on vante les « nouveaux tramways », toujours alimentés par une source d'électricité aérienne mais dont les formes sont plus aérodynamiques et qui sont pourvus de larges fenêtres. Les récents véhicules ont généralement un plancher bas intégral, qui rend

l'accès aisé même aux handicapés. « Il est cocasse de penser que les réseaux ont été démantelés à cause du caractère désuet des tramways, alors qu'aujourd'hui ils passent pour des moyens de transport très modernes », signale Paul Lewis. Et l'hiver montréalais ne poserait pas de problème particulier selon lui puisque des tramways circulent sans encombre dans certaines villes scandinaves bien plus enneigées que la nôtre.

Cela dit, le géographe et spécialiste de la planification urbaine ne souscrit pas entièrement au projet du maire Tremblay. « Actuellement, nous ne connaissons pas les coûts exacts d'une telle infrastructure, explique-t-il. Il serait dommage d'investir plusieurs centaines de millions de dollars dans une entreprise qui ne ferait pas croître le nombre d'usagers du transport en commun. »

M. Lewis sait de quoi il parle : il a en effet participé en 2003 à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud. De plus, il prend le métro ou l'autobus presque tous les jours. Selon lui, le tramway ne doit pas simplement remplacer un circuit d'autobus ; il doit amener un grand nombre de personnes à renoncer à leur voiture au profit du transport en commun. Or, le projet du maire Tremblay ne le garantit pas. « Il faut s'assurer que l'axe nord-sud ne deviendrait pas simplement une solution de rechange pour les usagers actuels, indique-t-il. Sinon, ça ne vaut pas la peine d'y consacrer autant d'argent. »

S'il est parfois sévèrement critiqué, le réseau de transport en commun de Montréal conserve (avec de 15 à 16 déplacements sur 100) une place enviable en comparaison des autres villes de dimension analogue sur le continent. Mais les multiples compressions ont forcé les gestionnaires à rogner sur la fréquence des circuits, de sorte que les autobus sont souvent bondés. Aussi, plusieurs zones sont mal desservies par la Société de transport de Montréal, par exemple le parc industriel de Saint-Laurent, où de nombreux travailleurs se rendent quotidiennement, ou encore l'est de l'île.

Malgré tout, selon Paul Lewis, la construction d'un tramway à Montréal enverrait un message très positif à la population, voulant que le transport en commun constitue une priorité pour l'administration municipale.

En attendant, c'est un tramway nommé Désir.

Mathieu-Robert Sauvé

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL VOUS INVITE
À LA **45^e CONFÉRENCE AUGUSTIN-FRIGON**

ARCHITECTURE ET VIE PUBLIQUE

Le Seagram Building
comme point de mire,
1954-1958



CONFÉRENCIÈRE

Phyllis Lambert
Fondatrice et directrice
du Centre Canadien
d'Architecture (CCA)

Le jeudi 13 avril 2006 à 11 h 30
à la salle C-631 (pavillon principal)
de l'École Polytechnique

Entrée libre



RENSEIGNEMENTS :

Service des communications
Téléphone : (514) 340-4915
communications@polymtl.ca
www.polymtl.ca

Métro Université-de-Montréal

Recherche en psychologie

« Cette enfant est de trop dans ma vie ! »

Mireille Mathieu
veut sensibiliser les
professionnels aux
mauvais traitements
que subissent les
jeunes enfants

Longtemps après le drame, Geneviève a encore du mal à admettre que son fils Mathieu, 15 mois, est décédé des suites du syndrome du bébé secoué, résultat d'un mauvais traitement infligé par sa gardienne. « Il est mort le 13 mai », relate-t-elle les larmes aux yeux.

Ce témoignage est tiré d'une vidéo qui traite de la prévention des abus physiques sur les enfants; elle a été lancée la semaine dernière par le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). La centaine de personnes présentes au lancement de la « Trousse de sensibilisation aux mauvais traitements physiques et psychologiques envers les jeunes enfants », à l'Écomusée du fier monde, retenaient leur souffle, sinon leurs larmes, même si on leur avait bien dit qu'il s'agissait d'une fiction. Geneviève, en réalité, n'est que le nom du personnage interprété par la comédienne Marie-France Duquette.

« Mais il s'agit quand même d'une histoire authentique », précise Amélie Doray, assistante à la production de cette vidéo de 26 minutes qui contient également des entrevues avec des experts et des intervenants. « La comédienne reprend, mot à mot, le témoignage d'une mère de la région de Québec que nous avons rencontrée et qui nous a tout dit sur la mort de son enfant. »

Entrainant le décès de 20 % des victimes et laissant souvent des séquelles graves, le syndrome du bébé secoué est rare puisqu'on ne rapporte que de 22 à 29 cas pour 100 000 naissances au Canada. Comme l'explique dans la vidéo le Dr Jean Labbé,

du Centre hospitalier de l'Université Laval, ce sont souvent les pleurs incessants qui mènent le parent à secouer le bébé, et même à le lancer violemment sur une surface dure. Or, ces pleurs sont très souvent causés par des coliques... un problème qui ne dure que quelques semaines.

« Le quart de la population ignore qu'on ne doit jamais secouer un bébé pour arrêter ses sanglots », commente la directrice du CLIPP, la psychologue Mireille Mathieu. Selon elle, il faut de toute urgence sensibiliser aux dangers des mauvais traitements les professionnels de la santé, les intervenants communautaires et les autres personnes susceptibles d'interagir avec des ménages aux prises avec des cas de violence familiale. L'idée de créer la trousse est née de ce souci.

Violence psychologique et physique

Le syndrome du bébé secoué n'est qu'un des trois sujets explorés par les concepteurs de la trousse, qui se sont aussi penchés sur la violence psychologique et sur la violence physique dans des vidéos d'une durée respective de 19 et de 22 minutes. Chaque docudrame (disponible sur DVD ou sur vidéocassette) est construit de la même façon : une mise en situation basée sur des faits réels amène le spectateur à comprendre ce qui se passe dans la « vraie vie » avant de lui faire entendre les experts et intervenants issus des milieux policier, communautaire et universitaire. Un grand nombre de données et de faits relatifs au problème sont présentés sur un ton qu'on a voulu simple.

De l'aveu même des producteurs, les scènes les plus difficiles à soutenir ont été délibérément omises au lancement. Mais celles qui ont été sélectionnées étaient tout de même éloquentes. Dans le documentaire dramatisé sur la violence psychologique, une mère monoparentale surmenée couvre d'injures sa fillette. « Cette enfant est de trop dans ma vie », confie-t-elle comme pour s'excuser.

Si le spectateur ne voit pas de scènes violentes dans la vidéo sur la violence physique, il saura lire entre les lignes pour comprendre comment certains parents dérapent.

Dans la section des témoignages, où les personnes interviewées jouent leur propre rôle, le policier Daniel Archibald fait remarquer qu'il est souvent intervenu dans des situations de violence conjugale. Il a constaté qu'aucun milieu social n'était à l'abri d'un dérapage. « Ce n'est pas l'argent qui achète le contrôle émotif, lance-t-il. Ni le niveau de scolarité. »

Selon Jacques Pelletier, directeur du perfectionnement professionnel à l'École nationale de police du Québec, les agents ont un « manque généralisé de connaissances » à l'égard de ce problème pourtant courant. « Un policier est légalement tenu d'intervenir si des enfants présentent des signes de violence, dit-il. Nous croyons que cette trousse permettra d'améliorer considérablement la détection des mauvais traitements ainsi que l'intervention. »

M. Pelletier n'exclut pas la violence psychologique de la responsabilité policière. Cette forme de violence passe souvent par les menaces « et les menaces sont prohibées dans notre système de droit ».

« Nous sommes tous concernés par ce problème », a conclu M^{me} Mathieu, professeure au Département de psychologie. Elle s'est dite fière de contribuer à un projet qui fait le lien entre le savoir universitaire, les acteurs du milieu et le public.

La trousse, qui a été produite avec la collaboration du Centre de communication en santé mentale (CECOM) de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, sera vendue partout où l'on assure la formation d'intervenants dans le secteur familial. Elle coûte 195 \$, excluant les taxes et les frais d'envoi. Information : (514) 328-3503 ou <www.cecom.qc.ca>.

Mathieu-Robert Sauvé



Un scientifique de premier plan à la tête du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine

Le CHU Sainte-Justine vient de nommer à la tête de son Centre de recherche le docteur Guy A. Rouleau, médecin et chercheur dans le domaine de la neurogénétique.

Un scientifique d'envergure

Diplômé de l'Université Harvard, le docteur Rouleau dirige les activités du **Centre d'études des maladies du cerveau** de l'Université de Montréal de même que le **Réseau de médecine génétique appliquée** du Fonds de la recherche en santé du Québec. Auteur et co-auteur de plus de **300 publications** parues dans les revues scientifiques les plus prestigieuses, il est également titulaire de la **Chaire de recherche du Canada en génétique du système nerveux**.

Depuis les dernières années, on lui doit **plusieurs découvertes importantes** dont l'identification du gène de la neurofibromatose de type 2, de deux gènes responsables de la sclérose latérale amyotrophique et d'une **dizaine de gènes causant des maladies héréditaires** dont certaines sont particulières au Québec.

En plus de jouer un **rôle de premier plan** au sein de nombreuses sociétés scientifiques, il participe également à un ensemble d'activités de **valorisation** de la recherche et de **transfert technologique**.

Un mandat à portée internationale

Le Dr Rouleau s'est vu confier le mandat de **consolider les activités** de recherche afin d'en faire des pôles d'excellence et de maximiser les retombées de la recherche sur la santé des mères et des enfants. Il a également la responsabilité d'intensifier le **recrutement de chercheurs** dont l'expertise est reconnue sur le **plan international** et d'**optimiser la collaboration** entre les chercheurs du CHU Sainte-Justine et leurs collègues de partout dans le monde qui travaillent à une plus grande compréhension des problèmes de santé affectant les mères et les enfants.

« À l'aube de son centenaire, Sainte-Justine s'engage dans un projet de construction majeur, doublé d'un programme clinique et scientifique avant-gardiste. Ceci nous donne une occasion extraordinaire de galvaniser notre équipe pour la conduire à inventer littéralement la médecine du 21^e siècle. » - **Guy A. Rouleau**

« Une activité de recherche qui s'appuie sur un vaste réseau est primordiale à la pratique de la science d'aujourd'hui. L'expérience et le leadership d'un scientifique de l'envergure du docteur Rouleau permettront à Sainte-Justine de bâtir de nouveaux ponts avec la communauté des chercheurs, tant au pays qu'à l'étranger. » - **Khiem Dao, directeur général du CHU Sainte-Justine**

La recherche au service des mères et des enfants

Le CHU Sainte-Justine est le **plus grand centre mère-enfant** au Canada. Son Centre de recherche regroupe 163 chercheurs et 320 étudiants gradués et stagiaires postdoctoraux. D'importantes recherches cliniques et fondamentales y sont menées pour mieux **comprendre les problèmes de santé** de la mère, du fœtus, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, pour optimiser les solutions diagnostiques et thérapeutiques et proposer de véritables programmes de prévention.



courrier du lecteur

Une école laïque et religieuse : casse-tête pour les futurs enseignants ?

Extraits d'un texte dont l'intégralité figure sur le site <www.formation.profession-org>.

Alors que j'étais à *La retenue*, le café étudiant de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, je n'ai pu m'empêcher d'écouter les vifs propos de futures enseignantes qui ne semblaient pas comprendre le jugement rendu par la Cour suprême du Canada au sujet du *port du poignard à l'école*. « Il ne devrait pas y avoir de religion à l'école », affirmait la première. « Mais il y en a [...], j'ai enseigné [la religion] durant mon stage », rétorquait la seconde. « Faire entrer des couteaux à l'école, c'est ça la religion ? » enchaînait une autre. Cette conversation m'a amené à me demander si la place de la religion à l'école constitue un *autre* défi pour les enseignants de demain. Alors qu'ils sont déjà près de 20 % à tourner le dos à leur emploi au cours des cinq premières années suivant leur embauche, et même si le tiers qui persiste est sujet à une forme d'épuisement professionnel, les nombreux débats qui ont fait suite au jugement de la Cour suprême du Canada sur le port du kirpan à l'école ne risquent-ils pas de compliquer, à nouveau, le métier des professionnels de l'enseignement ?

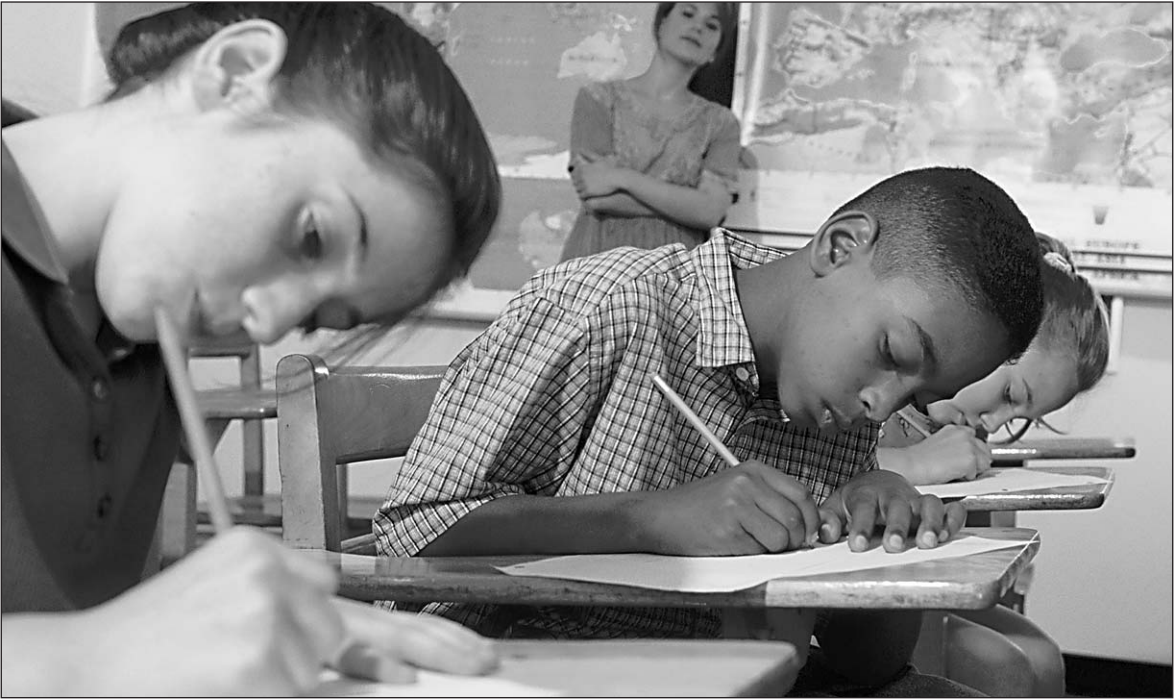
Comment expliquer à de futurs enseignants qu'à l'école laïque la religion – que plusieurs d'entre eux ne pratiquent plus – doit *présentement* être enseignée ? Comment leur faire comprendre la décision de la Cour suprême ? Rien n'est simple, mais un rappel des faits pourrait les sensibiliser à une réalité complexe dans laquelle ils sont – et seront – appelés à intervenir au cours des prochaines années.

Quelle est actuellement la situation de la religion dans les écoles du Québec ?

Même si depuis 1998 nous assistons à une certaine déconfectionnalisation du système scolaire public au Québec, l'enseignement religieux est toujours présent dans nos écoles *laïques*. En 2000, puis en 2005, le gouvernement du Québec a maintenu de façon provisoire un régime d'option (la fameuse clause dérogatoire) qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants à l'enseignement religieux catholique ou protestant autant qu'à l'enseignement moral dans les écoles publiques. La clause dérogatoire a été maintenue jusqu'en 2008.

Les écoles québécoises devront offrir, à compter de 2008, un programme d'éthique et de culture religieuse aux élèves du primaire et du secondaire. Ce programme remplacera l'enseignement religieux catholique et protestant, tout comme l'enseignement moral. Largement souhaité par une majorité de Québécois, ce nouveau programme devrait permettre d'offrir une seule et même formation à l'ensemble des élèves. Le gouvernement veut ainsi fournir à l'école publique et laïque les moyens de répondre plus adéquatement aux défis sociaux actuels et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.

Et le kirpan dans tout ça ? La décision de la Cour suprême du Ca-



nada nous annonce que la religion demeurera dans les écoles laïques du Québec au-delà de 2008. L'histoire du kirpan à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys est à la fois simple et complexe. Gurbaj Singh Multani avait 12 ans lorsque son école lui a interdit – principalement pour des raisons de sécurité – de porter le kirpan, un petit poignard symbolique qui doit rappeler les sikhs orthodoxes à leur devoir de protéger les plus vulnérables. Ses parents, religieux et croyants, l'ont alors placé dans un établissement scolaire privé. La Cour suprême du Canada a donné gain de cause à la famille du jeune Québécois d'origine sikhe en estimant que l'interdiction d'avoir sur soi un poignard traditionnel portait « atteinte à sa liberté de religion » de façon injustifiée, puisqu'elle le privait « de son droit de fréquenter l'école publique ».

Il est très important de comprendre, comme le rapport Proulx (Jean-Pierre) l'a expliqué, qu'au Québec, c'est l'institution qui est laïque, ce qui veut dire qu'elle n'a pas le droit d'imposer une religion plutôt qu'une autre par l'enseignement ou ses autres activités. En revanche, les individus, eux, ne sont pas nécessairement laïques, et notre droit reconnaît à chacun le droit personnel d'exprimer ses convictions religieuses, y compris par le port d'insignes ou de symboles. Sous ce rapport, le kirpan n'est pas différent de la croix, de la main de Fatima, du croissant ou de l'étoile de David que certains portent ou voudraient porter.

À cet égard, notre régime diffère clairement de celui de la France qui, par la loi du 15 mars 2004, interdit aux élèves de porter des signes religieux ostentatoires dans l'espace public qu'est l'école. D'aucuns préféreraient qu'on applique au Québec le système français. Mais il y aurait alors un danger de repousser les gens qui veulent ou qui doivent en toute conscience manifester leur appartenance religieuse dans les marges du communautarisme et notamment dans les écoles privées religieuses.

D'après l'argumentation de l'avocat de la famille Multani, la Cour a jugé qu'un « accommodement raisonnable » pouvait être trouvé sur des restrictions au port non ostensible du kirpan, placé dans un fourreau cousu et caché sous les vêtements. Pour les magistrats, ces mesures rendraient le poignard relativement inoffensif en regard d'une « foule d'objets susceptibles de servir à commettre des actes de violence et beaucoup plus faciles d'accès aux élèves, par exemple des ciseaux, des crayons et des bâtons

de baseball ». Étant déjà toléré dans certaines écoles de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, le kirpan obtient donc un droit pancanadien de présence restreinte en milieu scolaire public et laïque.

Je n'ai aucun doute que cette décision représentera un défi supplémentaire pour les enseignants qui devront, en plus de leur lourde tâche, aussi faire face à des commentaires xénophobes de certains élèves de l'école, à l'instar de ceux qui ont été télédiffusés au cours des derniers jours. Et je ne parle même pas des propos peu édifiants de parents qui avaient injurié Gurbaj Singh Multani alors qu'il n'avait que 12 ans. Les enseignants seront aussi confrontés – et il ne faut pas le cacher – aux abus potentiels qu'un tel jugement peut engendrer, en particulier dans les écoles secondaires des grands centres urbains où la violence est de plus en plus palpable. Mais de là à penser qu'un tel jugement préfigure l'apparition des kalachnikovs dans les écoles publiques, comme l'affirmait un enseignant dans *The Gazette*, il y a tout un monde.

Enfin, il est souhaitable de rappeler aux futurs enseignants qui ont de la difficulté à comprendre ce jugement que les petits élèves sikhs du primaire qui porteront le kirpan le feront, bien souvent, à la demande des parents ou adultes qui les entourent. Être conscient que l'élève agit peut-être par contrainte et ne possède pas toujours toute l'autodétermination d'un adulte est susceptible d'aider les futurs enseignants à comprendre des situations complexes et à agir avec sensibilité et jugement. Les futurs enseignants sont des professionnels en formation, en devenir. Est-il nécessaire ici de rappeler qu'en vertu de l'article 22 de la Loi sur l'instruction publique l'enseignant a notamment le devoir professionnel de « prendre les moyens appropriés pour aider à développer chez ses élèves le respect des droits de la personne » ? Pour cela, il doit impérativement s'élever au-dessus des préjugés populaires, des propos peu édifiants et du sens commun pour ensuite favoriser chez ses élèves la compréhension mutuelle, même quand cela est difficile.

Au Québec, en 2006, les écoles publiques sont laïques.

Au Québec, en 2006, la religion est toujours enseignée dans les écoles publiques.

Au Québec, en 2008, un programme d'éthique et de culture religieuse remplacera les programmes d'enseignement religieux catholique et protestant et l'enseignement moral.

Au Québec, à la suite de la récente décision de la Cour suprême

du Canada et au nom des libertés individuelles, la religion devra cohabiter avec l'école publique laïque pendant encore plusieurs années. Et ce sont inévitablement les enseignants qui, au quotidien, seront contraints de trouver une façon harmonieuse d'exercer leur métier dans ce contexte pluraliste, public, laïque et... religieux.

Être prof au Québec, quel casse-tête parfois !

Thierry Karsenti

Professeur à la Faculté des sciences de l'éducation
Directeur du CRIFPE

Vous pouvez réagir à ce texte sur le site de Formation et profession (www.formation-profession.org).

¹ *Le débat sur le kirpan opposait la liberté de religion et le droit à la sécurité. Le débat sur le tchador porte quant à lui sur l'opposition entre la liberté religieuse et l'égalité des hommes et des femmes. Il s'agit, pour plusieurs, d'un tout autre débat.*

Quel beau récital de piano à la salle Claude-Champagne !

En présence d'Aline Chrétien, ambassadrice du secteur piano de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, et de plusieurs grands pianistes et musicologues, nous avons assisté, le mardi 21 mars, à un superbe récital présenté par des étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

Tout y était : non seulement une technique hallucinante mais également une concentration et une maturité musicale impressionnantes de la part de ces jeunes pianistes surdoués ; dans la salle, un merveilleux piano Fazzioli ; et un public attentif et passionné.

Félicitations à la Faculté de musique et à ses professeurs pour cette heureuse initiative, qui illustre leur dévouement et l'excellence de leur enseignement.

Je peux dire sans hésiter que la Faculté est en train de prendre une place très importante dans le monde musical francophone et sur la scène internationale ; ses professeurs sont fréquemment invités à donner des classes de maître aux États-Unis et en Europe ; et la Faculté attire, grâce à la qualité de sa formation, des étudiants de partout dans le monde venus se perfectionner dans notre université.

Bravo également pour avoir invité l'extraordinaire pianiste Maurizio Pollini à présenter un concert unique au Canada le 12 mai à la salle Claude-Champagne.

Il faut encourager cette noble institution qui se dévoue pour ses étudiants et qui a créé un fonds de bourses d'excellence en piano. La Faculté de musique de notre établissement constitue un pilier essentiel dans la vie culturelle de notre ville et de notre pays.

Daniel Kandelman

Un amateur de piano enthousiaste,
professeur et directeur du
Département de santé buccale à la Faculté de médecine dentaire

test linguistique

Complétez les phrases suivantes en utilisant une expression qui comprend le nom *âme*.

- 1. Le poupon pleurait à...
- 2. Les bénévoles se sont dévoués...
- 3. Ce témoin est honnête, il parlera...
- 4. Cesse de rôder autour de moi comme...
- 5. C'est... que nous avons dû faire euthanasier notre chien.
- 6. Avoir le spleen, c'est avoir le...
- 7. Ce jour-là, la rue était déserte ; on n'y voyait...
- 8. Il s'est marié après avoir rencontré... à Paris.

Ce test linguistique a été élaboré par le Centre de communication écrite (CCE) et reproduit avec son autorisation. Source : <www.cce.umontréal.ca>. Pour plus de détails, consulter le site du Centre sous la rubrique « Boîte à outils ».

Réponses : 1. Le poupon pleurait à fendre l'âme. 2. Les bénévoles se sont dévoués corps et âmes. 3. Ce témoin est honnête, il parlera en son âme et conscience. 4. Cesse de rôder autour de moi comme une âme en peine. 5. C'est la mort dans l'âme que nous avons dû faire euthanasier notre chien. 6. Avoir le spleen, c'est avoir le vague à l'âme. 7. Ce jour-là, la rue était déserte ; on n'y voyait âme qui vive. 8. Il s'est marié après avoir rencontré l'âme sœur à Paris.

calendrier avril

Lundi 3

Inscriptions étudiantes printanières aux activités culturelles
Arts visuels, cinéma, communication, danse, langues, musique, multimédia, photographie, radio, théâtre et vidéo... Plus de 110 ateliers culturels offerts. Se poursuivent jusqu'au 7 avril. Organisées par les Activités culturelles des Services aux étudiants.
Pavillon J.-A.-DeSève, salle C-2524
(514) 343-6524 De 8 h 30 à 16 h 30

Collecte de sang
Activité organisée par Héma-Québec.
Pavillon Roger-Gaudry, Hall d'honneur
(514) 343-6947 De 10 h à 17 h

Applications of Membrane INlet Mass Spectrometry in Marine Denitrification and Oxygen Cycling
Conférence de Todd Kana, de l'Université du Maryland. Organisée par le Département de sciences biologiques.
Pavillon Marie-Victorin, salle D-201
(514) 343-6875 11 h 45

Comment les délocalisations transeuropéennes troublent-elles l'agenda pour l'emploi de Lisbonne ?
Conférence d'Ulrich Blum, président de l'Institut Halle de recherche économique (Allemagne). Organisée par le Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM.
Institut de statistique de l'UNESCO
5255, av. Decelles, 7^e étage
(514) 343-7536 De 11 h 45 à 14 h

Itinéraires d'histoire de l'art : la Renaissance européenne
Bloc II : L'art de la Renaissance européenne au XV^e siècle. Quatrième d'une série de quatre rencontres avec Suzel Perrotte. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Histoire de l'art : la Renaissance en Europe
Bloc II : La Renaissance en Europe du Nord et en Espagne. Troisième d'une série de trois rencontres avec Armelle Wolff. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h 30

Structural Principles of Protein Kinase Regulation
Conférence de Frank Sicheri, de l'Université de Toronto. Organisée par l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie.
Pavillon Marcelle-Coutu, salle S1-151
(514) 343-6111, poste 0880 15 h 30

Récital de flute
Classe de Lise Daoust.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 17 h

Récital de violon
Classe de Claude Richard.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 17 h

Récital de piano
Par Stephen Runge (programme de doctorat).
Au 220, av. Vincent-d'Indy
Salle Claude-Champagne
(514) 343-6427 18 h

Récital de guitare
Classe de Peter McCutcheon.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Récital de cornet à pistons
Par Frédéric Demers (fin doctorat). Au piano, Renée Lavergne.
Au 220, av. Vincent-d'Indy
Salle Claude-Champagne
(514) 343-6427 20 h 30

Mardi 4

Collecte de sang
Activité organisée par Héma-Québec. Se poursuit le 5 avril à la même heure.
Au 3200, rue Jean-Brillant
Cafétéria Chez Valère
(514) 343-6111, poste 2789 10 h

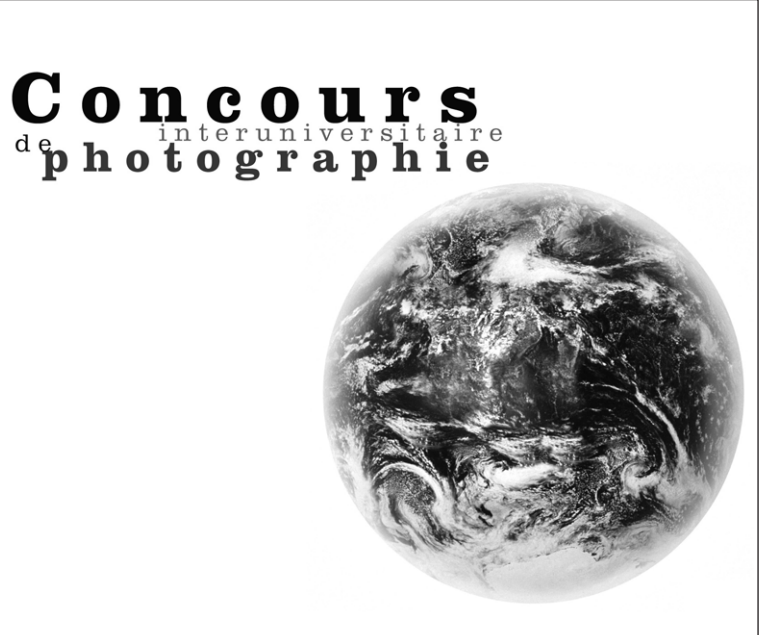
Effets de la contamination polymétallique et des facteurs biotiques et abiotiques sur la condition et le métabolisme de la perchaude en milieu naturel
Conférence de Patrice Couture, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-ETE). Organisée par le Département de sciences biologiques.
Pavillon Marie-Victorin, salle D-201
(514) 343-6875 11 h 45

Les épistoliers célèbres
Troisième d'une série de trois rencontres : « De l'écrivain à la lettre : Gabrielle Roy, épistolière », avec Sophie Marcotte. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Reflets d'une ville : Saint-Petersbourg
Quatrième d'une série de quatre rencontres : « La ville aux multiples visages : quelques versions du Saint-Petersbourg littéraire », avec Yulia Koklyagina. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Itinéraires d'histoire de l'art
Bloc II : Rome, mille ans de civilisation. Deuxième d'une série de trois rencontres. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Lanaudière
950, montée des Pionniers, 2^e étage
Terrebonne (secteur Lachenaie)
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Ciné-campus
Caché, drame français de Michael Haneke. Avec Daniel Auteuil et Juliette Binoche. Organisé par les Activités culturelles des Services aux étudiants. En reprise à 19 h 15 et 21 h 30 et le 5 avril aux mêmes heures.
Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai
(6^e étage)
(514) 343-6524 17 h



Ne ratez pas la chance de voir une sélection des photos soumises à l'occasion du **Concours interuniversitaire de photographie**. Les noms des gagnants seront dévoilés le 6 avril, au vernissage de l'exposition qui se tient au Centre d'exposition de l'Université.

Opéramania
Le coq d'or, de Rimski-Korsakov. Production du Théâtre du Châtelet à Paris (2002). Frais : 7 \$.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 19 h 30

Récital de flute
Classe de Francine Voyer.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Atelier de musique baroque
Concert sous la direction de Margaret Little.
Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours
400, rue Saint-Paul Est
(514) 343-6427 20 h

Mercredi 5

Des stratégies à développer pour contextualiser son enseignement (groupe 700)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l'UdeM. Organisé par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 415
(514) 343-6009 De 9 h à 12 h

National Identity and the Varieties of Capitalism : The State of Denmark
Conférence de Per Kongshøj Madsen, de l'Université d'Ålborg (Danemark). Organisée par l'Institut d'études européennes et le Département de science politique.
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-4145
(514) 343-7536 De 11 h 30 à 13 h

Requiem pour la guerre contre les drogues : les expériences de décriminalisation européenne et portugaise
Conférence de Candido Da Agra, de l'Université de Porto. Organisée par le Centre international de criminologie comparée.
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-4141
(514) 343-7065 De 11 h 45 à 13 h

Le rôle de la religion sur la scène mondiale
Conférences de Gregory Baum, de l'Université McGill, et de Gilles Bibeau, du Département d'anthropologie. Organisées par le Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM et le Centre d'étude des religions de l'Université.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 550-05
(514) 343-7536 De 11 h 45 à 13 h 30

La médecine régénérative : bilan
Conférence d'Élodie Petit, du Centre de recherche en droit public. Organisée par la Faculté de droit. Inscription obligatoire à <crdrm@umontreal.ca>.

Pavillon Maximilien-Caron
Salon des professeurs (salle A-3464)
(514) 343-2138 12 h

Entrepreneur, moi ?
Conférence de Maxime Jean, entrepreneur et alpiniste. Suivra la projection du film sur son ascension de l'Everest. Activité organisée par le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription obligatoire à <centre.entrepreneurship@hec.ca>.
Faculté de l'aménagement
Amphithéâtre 1120
(514) 340-5693 De 12 h à 13 h

Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal
Première d'une série de trois rencontres : « De Langres à Montréal, la passion de soigner », avec Françoise Deroy-Pineau. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Hôtel-Dieu de Montréal
Pavillon Jeanne-Mance, 1^{er} étage
Auditorium Jeanne-Mance
3840, rue Saint-Urbain
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Cours de maitre en contrebasse
Par Jean Michon, première basse à l'Orchestre symphonique de Québec.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 De 13 h 30 à 16 h

Le corps humain, cet inconnu...
Première d'une série de deux rencontres : « Les médicaments en vente libre, comment les choisir ? » Avec Jean-Louis Brazier. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Curiosités de l'histoire des papes
Deuxième d'une série de trois rencontres avec Pietro Boglioni. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Lanaudière
950, montée des Pionniers, 2^e étage
Terrebonne (secteur Lachenaie)
(514) 343-2020 De 14 h à 16 h

Concert du Quintette de cuivres
Classe d'Albert Devito.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 17 h 30

La musique classique persane : le radif
Conférence-concert de Babak Towhidi (sétar).
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 18 h 30

L'autohypnose : le pouvoir des mots et des images mentales (atelier)
Deuxième d'une série de quatre rencontres avec Denis Houde. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h à 22 h

À la rencontre de Dante Alighieri
Troisième d'une série de quatre rencontres : « Relire Dante », avec Guy-H. Allard. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Jeudi 6

L'interdisciplinarité : défi ou déni ?
Colloque sur la Loi modifiant le Code des professions dans le domaine de la santé. Organisé par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
Centre Mont-Royal
220, rue Mansfield
(514) 890-8000, poste 15567 7 h

Régulation des fonctions du neutrophile par les petites GTPases des familles Arf et Rho
Conférence de Sylvain Bourgoïn, de l'Université Laval. Organisée par le Département de pharmacologie.
Pavillon Roger-Gaudry, salle N-425-3
(514) 343-6329 9 h

Initiation à EndNote 9 sous Windows : un outil indispensable pour le chercheur et l'étudiant (niveau 1) (groupe 727)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant des sciences de la santé de l'UdeM, ainsi qu'aux étudiants des cycles supérieurs. Organisé par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Pavillon Roger-Gaudry
Bibliothèque de la santé, salle L-868
(514) 343-6009 De 9 h à 12 h

Engendering Interaction : The Archaeology of Inuit-European Contact
Conférence de Lynda Gullason, de l'UdeM et du Musée canadien des civilisations. Organisée par le Département d'anthropologie.
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-3061
(514) 343-6909 11 h 30

Gating et inactivation des canaux potassiques
Conférence de Benoit Roux, de l'Université de Chicago. Organisée par le Groupe d'étude des protéines membranaires.
Pavillon Paul-G.-Desmarais, salle 1120
(514) 343-7924 12 h

Processus de conception assistée par ordinateur : le cas de la rose gothique
Séminaire de Nathalie Charbonneau, candidate au doctorat en aménagement au Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur. Organisé par la Faculté de l'aménagement.
Au 2940, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Salle 3128
(514) 343-6865 De 12 h 15 à 13 h 30

EndNote 9 sous Windows : un outil d'aide à la rédaction d'articles, de mémoires, de thèses et autres (niveau 2) (groupe 728)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l'UdeM, ainsi qu'aux étudiants des cycles supérieurs. Organisé par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1024
(514) 343-6009 De 13 h 30 à 16 h 30

Un chapitre de l'histoire du pardon : la clémence du prince et la modernité politique (XVI^e-XVII^e siècle)
Conférence de Bruno Tributou. Organisée par le Département des littératures de langue française à l'intérieur du séminaire FRA 7931.

Heure de tombée

L'information à paraître dans le calendrier doit être communiquée par écrit au plus tard à **11 h le lundi** précédant la parution du journal.

Par courriel : <calendrier@umontreal.ca>
Par télécopieur : (514) 343-5976

Les pages de *Forum* sont réservées à l'usage exclusif de la communauté universitaire, sauf s'il s'agit de publicité.

Pavillon Lionel-Groulx, salle C-9019 (514) 343-6787 16 h Histoire de l'art : du XVII^e au XVIII^e siècle Bloc III : Le XVII^e siècle en Hollande, en Espagne et en Angleterre. Troisième d'une série de quatre rencontres avec Monique Gauthier. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire. Au 3200, rue Jean-Brillant (514) 343-2020 De 16 h à 18 h 30 Récital de clarinette Classe de Jean-François Normand. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421 (514) 343-6427 17 h Vernissage Inauguration d'une exposition de quelques-unes des œuvres soumises à l'occasion du Concours interuniversitaire de photographie 2005-2006, en collaboration avec Équiterre. Les noms des lauréats des prix et mentions seront dévoilés à ce moment-là. Organisé par les Activités culturelles des Services aux étudiants. L'exposition se poursuit jusqu'au 20 avril. Au 2940, ch. de la Côte-Sainte-Catherine Salle 0056 (514) 343-6111, poste 4694 17 h Financement : capital du risque Atelier de Geneviève Tanguay, du Fonds de solidarité FTQ. Organisé par le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription au plus tard 48 heures avant la rencontre au 3535, ch. Queen-Mary, salle 200. Au 5255, av. Decelles, salle 3034 (514) 340-5693 18 h 30 Récital de piano Classe de Jean Saulnier. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421 (514) 343-6427 19 h 30 Les passeurs de savoir Deuxième d'une série de trois rencontres : « Profession : philosophe », avec Michel Seymour. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire. Au 3200, rue Jean-Brillant (514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30	Traitement en temps réel Concert-laboratoire 3 du Cercle des étudiants compositeurs. Musique mixte et expérimentations du traitement en temps réel, pièces solos et petits ensembles. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484 (514) 343-6427 20 h Vendredi 7 Reflets d'une époque : le XIX^e siècle Bloc III : Questions de politique internationale. Troisième d'une série de trois rencontres : « L'anticolonialisme : un contremouvement qui a fait tache d'huile », avec Samir Saul. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire. Au 3200, rue Jean-Brillant (514) 343-2020 De 9 h 30 à 11 h 30 Chroniques martiennes Conférence de Robert Lamontagne. Organisée par le Département de physique. Pavillon Roger-Gaudry, salle G-415 (514) 343-6667 11 h 30 Débat autour du jugement sur le kirpan Activité organisée par le Centre d'étude des religions de l'UdeM, la Chaire en études ethniques des universités montréalaises et le Centre d'information sur les nouvelles religions. Pavillon Claire-McNicoll, salle Z-330 (514) 343-6111, poste 0225 11 h 45 Mécanismes de neurodégénérescence dans la sclérose amyotrophique Séminaire de Jean-Pierre Julien, de l'Université Laval. Organisé par le Centre de recherche en sciences neurologiques. Pavillon Paul-G.-Desmarais, salle 1120 (514) 343-6342 12 h Conférences du Cercle de musicologie Avec Jérôme Guibert, « L'industrie musicale » ; Samuel Étienne, « Les fanzines : modes de communication et fonctions	sociales » ; et Fabien Hein, « Socio-histoire des musiques populaires : l'exemple des genres musicaux "metal" ». Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-379 (514) 343-6427 13 h Opéramania <i>Prince Igor</i>, de Borodine. Production du Kirov de Saint-Petersbourg (1998). Frais : 7 \$. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421 (514) 343-6427 18 h 30 Récital de guitare Classe de Bruno Perron. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484 (514) 343-6427 19 h 30 Samedi 8 Récital de violon et violoncelle Classes de Eleonora et Yuli Turovsky. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484 (514) 343-6427 19 h 30 Dimanche 9 Introduction à l'élaboration de cours en ligne avec WebCT (groupe 712) Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l'UdeM. Organisé par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire. Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 440 (514) 343-6009 De 9 h à 12 h C'est champagne pour les chambristes Classes de musique de chambre, d'ensembles-claviers et d'accompagnement de Jean-Eudes Vaillancourt. En reprise à 19 h. Au 220, av. Vincent-d'Indy Salle Claude-Champagne (514) 343-6427 12 h 30 Récital de piano Classe de Dang Thai Son. Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421 (514) 343-6427 15 h
---	--	--

Sport universitaire

Tennis : les Carabins battent les champions de l'Ontario

Jérôme Gagnon a joué son dernier match avec les Carabins

L'équipe de tennis des Carabins (volet masculin) a infligé une défaite sans équivoque de 6 à 1 aux représentants de l'Université York, champions en titre de l'association de l'Ontario, le 26 mars dernier.

« C'était le premier duel de notre histoire face à une équipe de l'Ontario et cette brillante victoire nous permet de mesurer la qualité de notre programme de tennis », a souligné l'entraîneur-chef Louis Mérette sur un ton qui ne laissait aucun doute sur sa satisfaction.

« Nos matchs des dernières années contre les universités américaines ont grandement contribué à notre progression, ce que nous pourrions continuer l'an pro-

chain puisqu'un seul de nos athlètes ne reviendra pas dans l'équipe », a-t-il ajouté.

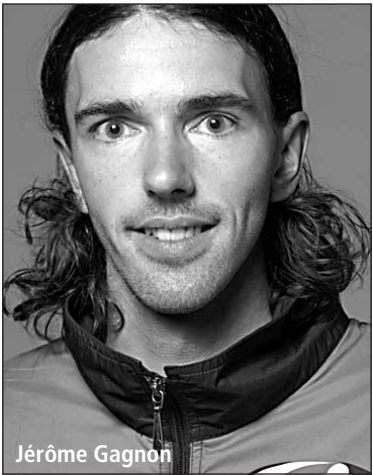
Cet athlète est Jérôme Gagnon. Après six ans avec les Carabins, l'étudiant en mathématiques en était à son dernier match dans son uniforme bleu et blanc et a été la véritable bougie d'allumage des Bleus.

« Jérôme a livré l'une des meilleures, sinon la meilleure performance de sa carrière à l'UdeM, a mentionné Louis Mérette. Il n'a jamais laissé la chance à son adversaire de s'imposer et sa prestation a influencé le reste de l'équipe. »

Résultats complets de la compétition

Simple masculin

- David Desrochers (éducation physique) a battu Stan Nevolich 6-4, 7-5.
- Jérôme Gagnon (mathématiques) a vaincu Michael Gautley 6-0, 6-1.
- Samy Saad (Polytechnique) a



Jérôme Gagnon

- perdu contre Matt Huzdub 7-6, 6-2.
- Nicolas Veilleux (droit) a battu Craig Smith 6-4, 6-3.
 - Olivier Berthiaume (HEC Montréal) a vaincu Erik Salka 6-0, 6-1.
 - Maciek Zarzycki (pharmacie) a battu Ken Berger 6-2, 6-3.

Double masculin

- Desrochers et Saad ont remporté leur match contre Nevolich et Smith 8-6.
- Gagnon et Trudeau ont perdu contre Huzdub et Gautley 8-3.
- Veilleux et Tazi ont battu Berger et Salka 9-8 (7-3).

Benoît Mongeon

Collaboration spéciale

foyer, hauts plafonds, moulures et boiseries, près HEC Montréal et métro, ensoleillé, balcon, chauffé, eau chaude. Disponible en juin. 2000 \$. Information : (514) 343-7289.

À vendre. Île-des-Sœurs, condo très ensoleillé, vue panoramique sur le fleuve. Emplacement agréable et paisible, rénovations récentes, grandes pièces, 2 chambres, 2 salles de bain, occupation rapide possible, 289 000 \$. Information : (514) 766-9129.

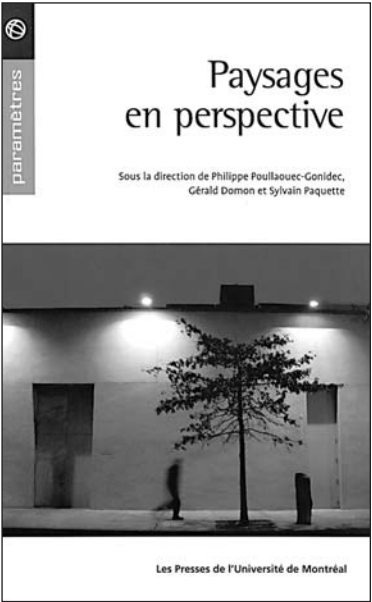
vient de paraître

Paysages en perspective

Longtemps considéré comme un point de vue sur la nature qui s'offre à l'observateur, le paysage est devenu de nos jours le point sensible de nos milieux de vie. Au sein de notre modernité exacerbée, il suscite des perspectives qui dépassent désormais la simple émotion esthétique et qui informent plutôt les grands dossiers de l'aménagement du territoire au Québec.

Le présent ouvrage s'inscrit directement dans cette actualité et propose une analyse des principaux enjeux auxquels font face les spécialistes en paysage et en environnement. Les contributions des auteurs présentent une conception contemporaine du paysage, à la fois ouverte et multiple. Chaque réflexion exprime la nécessité de concevoir le paysage comme bien collectif d'une société qui doit elle-même assurer sa mise en valeur et son invention grâce à un large éventail de perspectives et de projets.

Sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Syl-

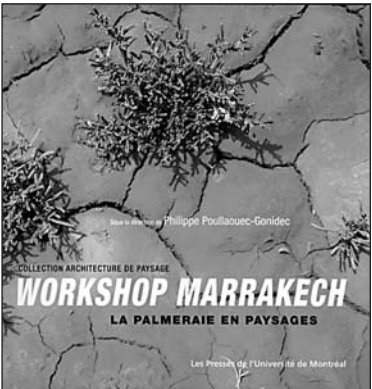


vain Paquette, *Paysages en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, 24,95 \$.

Workshop Marrakech : la palmeraie en paysages

Voici le premier titre de la collection Architecture de paysage qui rassemble, sur une base annuelle, des recueils issus chacun des études de terrain internationales menées par la Chaire UNESCO en paysage et environnement en collaboration avec les programmes Management of Social Transformations, Man and Biosphere et World Heritage Center, de l'UNESCO.

Cette collection est dirigée par Philippe Poullaouec-Gonidec, fondateur et titulaire de la seule chaire UNESCO dans le domaine du paysage. Cet ouvrage diffuse les résultats de l'atelier sur le terrain réalisé à Marrakech en novembre 2004. Vitrine privilégiée d'un « observatoire international des paysages périphériques : villes et métropoles » lancé par la Chaire, ces recueils constitueront des points singuliers de réflexion sur la question de l'aménagement de la périphérie



des villes et des métropoles de la région méditerranéenne.

Sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, *Workshop Marrakech : la palmeraie en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, 24,95 \$.

VUE PANORAMIQUE

Metro Guy-Concordia (sortie St-Mathieu)

1160, rue St-Mathieu, #100

APPARTEMENTS RÉNOVÉS

- Studio 689 \$+, 2 1/2 709 \$+, 3 1/2 899 \$+, 4 1/2 1079 \$+
- Chauffés, climatisés, électros inclus

- Piscine intérieure, stationnements disponibles



(514) 933-6771 ou (514) 943-5888

www.metcap.com



PARIS - APPARTEMENT À LOUER

- Été 2006 ou année universitaire 2006-2007

- 14^e arr., calme, tout équipé, 37m² idéal pour couple.

Pour photos et autres

renseignements : (514) 992-0659 ou

abigenwald@fraticel.com

www.iForum.umontreal.ca

Le site d'information de l'Université de Montréal

Publié par la Direction des communications et du recrutement

petites annonces

Recherchés. Participants pour étude simulation travail de nuit. Laboratoire chronobiologie, Hôpital du Sacré-Cœur. Hommes et femmes, non fumeurs, âgés de 20 à 40 ans. 7 jours et nuits consécutifs au laboratoire. Compensation : 780 \$. Information : (514) 338-2222, p. 2517, option 3.

À louer. Plateau, 5 1/2, 2^e de triplex, 2 chambres, rénové, lumineux, boiseries, planchers bois, murs brique, plafonds isolés, 5 électros, 2 balcons, 1070 \$. Tél. : (514) 568-7678 ou 342-0021.

À louer. Sur chemin Côte-Sainte-Catherine, magnifique 8 1/2 avec

Protection des rivières

François Tremblay se mouille

Les citoyens mobilisés autour de la protection des rivières ont su **modifier leur stratégie** afin de devenir plus efficaces

Le discours des opposants aux centrales hydroélectriques privées sur les rivières du Québec, souvent perçu comme étant uniquement motivé par le syndrome du « pas dans ma cour », a évolué au cours des dernières années pour devenir un véritable mouvement citoyen sensible aux questions d'équité sociale et intergénérationnelle relatives aux aspects environnementaux des rivières.

Voilà du moins la thèse de François Tremblay, de la Faculté de l'aménagement, telle qu'il l'a défendue dans son doctorat. Sa recherche, intitulée « Le rôle stratégique des représentations sociales à caractère paysager dans le mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives », rend compte de ce changement en mettant en scène le discours de différents acteurs concernés par le déploiement du récréotourisme d'eau vive sur la rivière Gatineau.

Plus précisément, il a analysé le rapport de force entre deux groupes d'opposants, soit des citoyens mobilisés autour de la protection et de la mise en valeur de la rivière Gatineau par les activités en eau vive (canot, kayak, rafting) et des promoteurs privés et leurs partenaires locaux engagés dans plusieurs projets de barrages hydroélectriques d'une puissance allant de 15 à 40 mégawatts.

« Mon étude avait pour but de comprendre le rôle des représentations sociales que les différents protagonistes ont de la rivière dans l'évolution du débat entre les usages récréatifs et le développement hydroélectrique », résume le chercheur qui travaille depuis 1996 comme agent de recherche à la Chaire en paysage et environnement de l'UdeM. En passant par les représentations et l'apprentissage sociaux, François Tremblay cherche à analyser les situations qu'on dit « bloquées » dans le domaine de la recherche en aménagement du territoire afin de mieux comprendre les antagonismes et de les concilier.

Participation-action

Privilégiant l'approche dite « participative », François Tremblay s'est joint au comité organisateur du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau et a pris part à plusieurs actions de promotion du récréotourisme, dont la mise en place des activités du Festival trois années durant. Le chercheur a ainsi accumulé les transcriptions d'une cinquantaine d'entrevues. Cet amateur de plein air, qui n'était jamais monté dans une barque, a profité de l'occasion pour découvrir le canot en eau vive et vivre des émotions fortes. « Depuis, j'ai une véritable passion pour ce sport, raconte le chercheur. Je possède aujourd'hui quatre embarcations qui vont du canot d'expédition au petit « solo » pour surfer. » Aussi souvent que possible, il profite des joies qu'offre la vallée de la Gatineau, un territoire parsemé de plus de



Les rivières du Québec font la joie de milliers d'amateurs de plein air. ▲

3200 lacs et de dizaines de rivières, dont la rivière Gatineau.

À en croire M. Tremblay, la splendeur des panoramas de la rivière Gatineau, qui a pour père adoptif le comédien Roy Dupuis, rend le site tout désigné pour un festival de sports d'eau vive et les instigateurs du projet ont justement lancé l'événement pour préserver cette beauté menacée. « Le paysage est un élément esthétique, indique François Tremblay. Par le regard qu'on pose sur le paysage, on peut percevoir des valeurs politiques, culturelles et sociales. C'est justement ce qui m'intéresse. »

Selon lui, « c'est le changement profond du mouvement environnementaliste vers un environnementalisme citoyen qui a permis de faire localement ce que l'opération « Adoptez une rivière » a fait à l'échelle du Québec : infléchir la politique gouvernementale d'attribution des forces hydrauliques à des promoteurs privés. »

Le retrait de cette politique a été présenté par les médias comme le résultat du travail des organisateurs de l'opération « Adoptez une rivière », des initiateurs de la Fondation Rivières, des membres de la coalition « Eau secours ! » et de la cinquantaine d'artistes et de personnalités qui ont appuyé le projet, souligne-t-il. « Pourtant, dans le cas de plusieurs rivières, les acteurs nationaux ont surtout réussi à remobiliser et à appuyer des intervenants locaux qui étaient déjà actifs dans la protection des rivières », dit le chercheur.

Radicalisme et pragmatisme

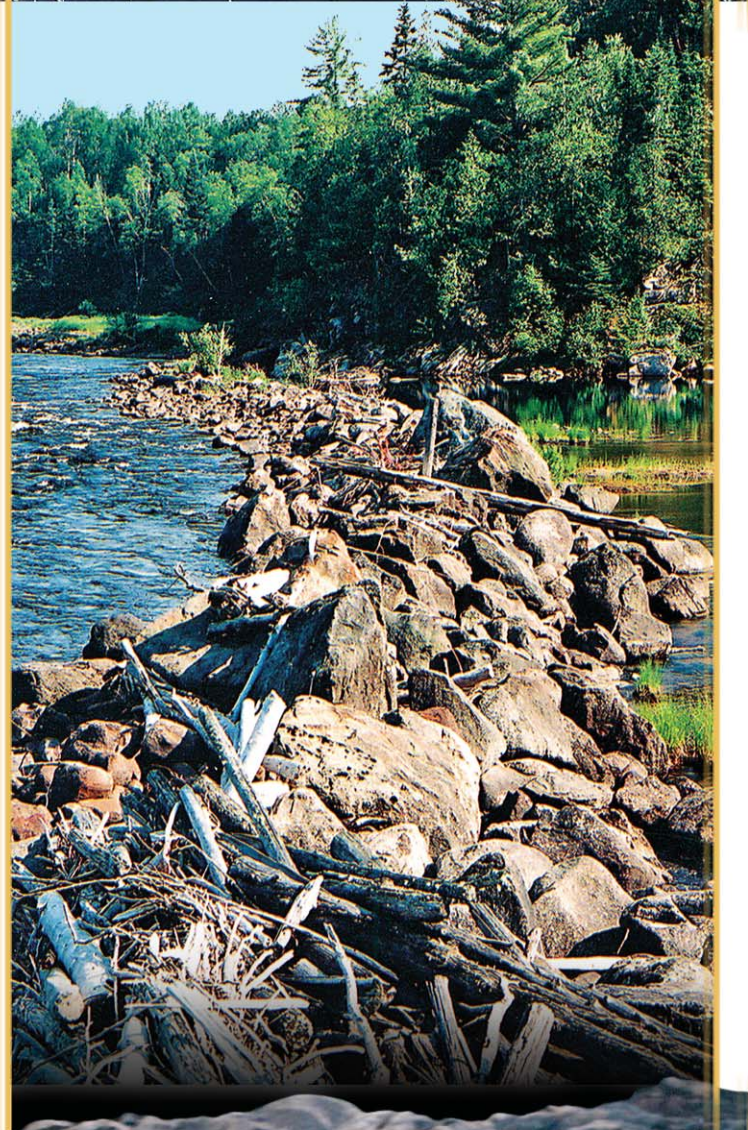
Pour M. Tremblay, il est clair que cette victoire s'explique entre autres par le type particulier de radicalisation des acteurs. Il y aurait une grande part d'idéologie dans le radicalisme de certains protagonistes nationaux comme la Fondation Rivières ou l'opération « Adoptez une rivière » comparativement au radicalisme pragmatique des acteurs du Festival d'eau vive. « Le radicalisme pragmatique se distingue du radicalisme idéologique en ce que certaines revendications sont plus conciliantes, moins intransigeantes, soutient le chercheur. Il

se distingue aussi par sa capacité à proposer un véritable projet sociétal. »

Un des nombreux barrages visant à contrôler le débit de la rivière Gatineau. ►

Le dénouement temporaire du conflit entre les acteurs engagés dans la protection des rivières et les promoteurs privés des projets de petites centrales, en novembre 2002, correspond au moment où le chercheur a entrepris la rédaction de sa thèse. S'inquiète-t-il des récentes déclarations du nouveau ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, quant au développement hydroélectrique ? « Oui et non, répond François Tremblay. Le discours de M. Bachand n'est pas nouveau pour les groupes de citoyens, en région, qui ont appris à vivre avec de tels propos depuis le début des années 90. Avant lui, c'était M^{me} Bacon, M. Brassard et M. Chevrette. Les regroupements de citoyens désireux de favoriser un développement durable qui passe par la conservation et la mise en valeur de leurs sites naturels sont sur un pied de guerre depuis longtemps. »

Dominique Nancy



Descente d'un rapide sur la rivière Noire, voisine de la Gatineau.